

14^e année

numéro 282

10 Novembre 1938

prix : 2 francs

la révolution prolétarienne

*revue bimensuelle
syndicaliste
révolutionnaire*

DANS CE
NUMÉRO

Le Congrès de Nantes

Ce sera probablement

une victoire stalinienne

par M. CHAMBELLAND

Deux résolutions du Syndicat des Correcteurs

Les textes qui vont s'affronter à Nantes

♦♦

Les ouvriers du Livre se battront

pour conserver l'échelle mobile

par L. MINO

Trop tard, Monsieur Mandel!

par Robert LOUZON

La leçon des événements de Septembre

par J. FONTAINE

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue bimensuelle syndicaliste
révolutionnaire
(Paraissant le 10 et le 25)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES	
Trois mois	10 fr.
Six mois	20 »
Un an	40 »
EXTERIEUR	
Trois mois	13 fr.
Six mois	26 »
Un an	50 »

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la Rédaction et l'Adminis-
tration à la *Révolution Prolétarienne*,
54, rue du Château-d'Eau, Paris (10^e)

PERMANENCE :
Tous les soirs, de 18 à 19 heures

Tél.: **BOTzaris 21-02**

UTILISER POUR LES ENVOIS
DE FONDS
notre compte chèques postaux :
Révolution Prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 282

(10 novembre 1938)

Le Congrès confédéral de Nantes sera probablement une victoire stali- nienne	M. CHAMBELLAND.
Deux résolutions du Syndicat des correcteurs	
Les textes qui vont s'affronter à Nantes	
Arrachard a avoué	A. GARNIER.
Les ouvriers du Livre se battront pour conserver l'échelle mobile .	L. MINO.
« Messidor » et la paix	P. TURPIN.
Le procès du P.O.U.M. : l'accusation d'espionnage s'est effondrée! ..	UN SOCIALISTE.
La leçon des événements de Septembre	J. FONTAINE.
Les « notables » ont voté	A.-V. JACQUET.

Notes d'économie et de politique

Trop tard, Monsieur Mandel! — La totale faillite de la politique exté- rieure russe	R. LOUZON.
---	------------

La Conférence du Centre syndical
d'action contre la guerre.

Entre nous

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :

*De faire prédominer dans les
syndicats l'esprit de classe sur l'es-
prit de tendance, de secte ou de
parti, afin de réaliser le maximum
d'action contre le patronat et con-
tre l'Etat;*

*De participer à l'œuvre d'éduca-
tion syndicale en procédant à l'exa-
men des problèmes pratiques et
théoriques posés devant le mouve-
ment ouvrier, et en préconisant la
formation de Cercles d'études syn-
dicales;*

*De maintenir vivant le précepte
de la Première Internationale,
d'après lequel l'émancipation des
travailleurs ne sera l'œuvre que des
travailleurs eux-mêmes.*

POUR REPONDRE

aux calomnies staliniennes,

il faut connaître

LA VIE

de ceux qu'on accuse

de connivence avec le fascisme

La brochure

Autour du procès du P. O. U. M.

vous donnera la biographie des accusés
de Barcelone et des documents relatifs
au procès

PRIX : 1 FRANC

Commander à *Independent News*,
12, Impasse Compont, Paris (17^e)
Chèque postal : 2058-60

Le Congrès confédéral de Nantes sera probablement une victoire stalinienne

En résistant jusqu'au bout à l'unanimité, la tendance de "Syndicats" peut réserver l'avenir

Il était sans doute un peu osé d'attendre des fonctionnaires syndicaux qui forment le Comité national confédéral un effort de clarté et de logique. A l'occasion des événements internationaux de fin septembre, il fallut choisir entre la paix et la guerre. Bien des gens s'aperçurent brusquement que la politique dite « de fermeté » menait tout droit au conflit. Ceux qui pensaient que l'on exagérerait en accusant les staliniens de vouloir la guerre se rendirent compte, soudain, qu'il y avait là quelque chose de vrai. J'imagine que bien des membres de la Commission administrative de la C.G.T. eurent un recul lorsqu'ils virent Frachon et Racamond combattre les accords de Munich. « Les accords de Munich ont évité le pire » proclama la C.A., moins les voix stalinienne. Que désiraient donc les staliniens? Voulait-ils donc le pire? Mais le Comité confédéral national refusa de choisir. Les discussions furent, paraît-il, passionnées. Racamond, notamment, rendit hommage au Centre syndical d'action contre la guerre en demandant sa dissolution. Cela se termina par le nègre-blanc habituel. Une seule note discordante : les douze abstentions des principaux militants de la tendance Syndicats. La tendance Syndicats se décide enfin à s'évader de l'unanimité. Il n'est jamais trop tard pour bien faire.

La rupture de l'unanimité sera probablement — soyons prudents! — la caractéristique du Congrès de Nantes. Au point où en sont les choses, il paraît difficile qu'un replâtrage interviennent entre la tendance Syndicats et les staliniens. Même si une nouvelle tendance, celle des fonctionnaires (Laurent-Boursicot) alliés pour une fois aux Peneau, aux Vivier-Merle, aux Dolker, aux Saillant — c'est-à-dire aux hommes de confiance de Jouhaux — même après la naissance de ces « centristes » spontanés, il semble à peu près exclu que la fausse unanimité se rétablisse. Nous n'avons d'ailleurs jamais cru qu'unité impliquait unanimité. Nous avons toujours pensé, au contraire, qu'il valait mieux ne pas connaître l'unanimité si celle-ci n'était possible que dans l'équivoque. Aussi bien souhaitons-nous que l'équipe de Syndicats tienne bon à Nantes, qu'elle veille à ne point se laisser de nouveau séduire par un marché qui ne pourrait être que de dupes. Très franchement, si nous revenons de Nantes avec une majorité et une minorité, eh bien! ce sera toujours cela de gagné. On commencera à voir plus clair.

Que sera cette majorité? Que sera cette minorité? Je crois que les colonisateurs ont à peu près le Congrès en poche. Il y a des mois que j'ai signalé dans la R.P. que le nouveau mode de représentation illégalement institué par le Comité national ne pourrait que favo-

riser les staliniens. C'est la représentation au second degré; le Congrès devient une sorte de Sénat confédéral; le système institué permet aux bureaucraties fédérales de ramasser le maximum de mandats. La fraction stalinienne aura en toutes les possibilités de trier sa délégation sur le volet, et cette délégation sera probablement la plus nombreuse du Congrès. D'ailleurs, on a tout fait pour obtenir ce résultat. A Nantes, on va faire voter les morts, des milliers de morts. En effet, les mandats sont établis sur la base des timbres payés en 1937. Telle fédération qui, à fin juin 1938, a distribué 30.000 cartes de moins qu'à fin juin 1937 — 63.295 cartes au lieu de 95.056 — votera cependant pour 95.000 syndiqués. Les syndicats bolchevisés de la Fédération du Bâtiment seront là, n'en doutons pas. Pourtant, bon nombre ont disparu ou se sont vidés. Qu'importe! A Nantes, on fera mieux qu'à Marseille.

C'est en pure perte que, depuis le mois de février, j'essaie d'attirer l'attention des militants, au moins de ceux qui lisent la R.P., sur ces dangers du nouveau mode de représentation. Aucun écho! Ici, c'est comme cela : on attend d'avoir le nez sur l'obstacle pour voir qu'il y a un obstacle. Alors, on crie. Mais il est trop tard. J'y pensais en lisant la protestation des boulangers de la Seine privés à Nantes de leur représentation directe. Que ne s'en sont-ils souciés plus tôt! Et beaucoup d'autres avec eux! Ça s'était déjà passé de la même façon à la C.G.T.U., lors de la suppression des U. D. et du resserrement des syndicats. Il faut faire l'expérience pour s'apercevoir — trop tard évidemment — que c'étaient là des mesures de destruction. Je ne dis pas ces choses pour me délivrer un brevet de clairvoyance. J'aurais préféré me tromper. Je dis cela pour souligner que la colonisation commence maintenant par les questions d'organisation. Le temps n'est plus où l'on proclamait ouvertement le rôle dirigeant d'un parti sur les syndicats. On a, depuis, appris à manœuvrer. L'essentiel, c'est de s'assurer d'abord la domination organique. On peut dire que le Comité national confédéral de février a puissamment aidé les staliniens à atteindre ce but. Je n'ai pas encore compris que les ex-confédérés n'aient pas senti le danger, qu'ils n'aient pas vu où on voulait les mener et qu'ils n'aient pas réagi. Ou, plutôt, pour certains d'entre eux, j'ai peut-être trop bien compris.

La victoire stalinienne à Nantes — car il me semble évident qu'il y aura victoire stalinienne — ne se fera sans doute pas sur le texte stalinien. Plus habile! Elle se fera très probablement sur le texte des « centristes » déjà évoqué. Elle s'opérera derrière le para-

vent Jouhaux. Il fut un moment où l'on croyait pouvoir escompter que si, un jour, Jouhaux sortait de sa réserve, ce serait pour faire pencher la balance du côté de ses anciens amis. C'était de la jobardise, et, au Comité national, on s'aperçut vite que le « général » n'avait de délicates attentions que pour « son ami » Fraichon et toute sa séquelle. On peut dire, aujourd'hui, devant le texte Laurent-Vivier, que Jouhaux a choisi, même s'il continue à ne pouvoir souffrir le « colonel » Laurent. (En cas de mobilisation, Laurent a le grade de colonel!) Il a choisi du côté communiste. Il est dans le jeu des communistes. Serait-il dans leurs mains que je n'en serais qu'à moitié surpris. A ceux qui douteraient encore du caractère réel de la motion centriste, je conseille de se reporter à l'aveu de Boursicot dans la Tribune des fonctionnaires du 22 octobre : « J'ALLAIS ENVOYER MON NOM A HÉNAFF, SANS RÉSERVE — écrit Boursicot — lorsque j'ai trouvé celui d'un certain nombre de mes camarades du bureau fédéral au bas de deux nouveaux textes... Je connais, au surplus, les sentiments profonds de Laurent, Neumeyer et Lacoste sur des questions qui me tiennent à cœur. JE SIGNE DONC A COTÉ D'EUX... » Pardi! Tous ceux qui voudront comprendre auront compris.

On a fait, c'est bien évident, de réels progrès du côté stalinien. Dans le passé, on commit la faute de coller une étiquette trop voyante sur la C.G.T.U. et celle-ci commença aussitôt d'entrer en liquéfaction. On tâchera de ne pas refaire la même bêtise avec la C.G.T. Si on espère, à Nantes, éliminer Belin du bureau confédéral, on n'en gardera pas moins Jouhaux, Bouyer, Bothereau. Et puis, il y aura ce providentiel texte centriste. La victoire de Nantes sera stalinienne, mais elle n'en aura pas les apparences. Elle sera acquise par personnes interposées, et cela permettra de tromper le public. Je plains, quant à moi, tous les ex-confédérés, si haut placés soient-ils, qui sont entrés dans ce jeu malhonnête. Je pense par exemple à Lacoste; il a eu des scrupules, ce garçon; il n'a pas voulu tomber dans l'anticommunisme qui serait, paraît-il, la parallèle de départ du fascisme. Fort bien! Mais il ne se rappelle donc plus, ce Lacoste, avoir signé certain Plan du 9 juillet? Que les gens ont donc la mémoire courte! Et combien on trouve peu de types ayant le courage de défendre leurs opinions vraies, quand ils en ont! Je pense aussi à Vivier-Merle, à Dolker. Je suis épaté de leur subit amour pour les communistes. Mais je me dis que les communistes votent lorsqu'il s'agit d'élire le secrétaire de l'U. D. à Lyon comme à Nancy et comme partout. Cela explique bien des choses.

Je n'aime pas le mélodrame. Cependant, il m'apparaît qu'une bien lourde responsabilité se posera sur les épaules de ces hommes si les choses se passent à Nantes comme je le pressens. Le texte Laurent-Vivier est habile, mais ce n'est pas son contenu qui importe. Ce qui importe, c'est de savoir qui le votera. Si les staliens le votent, il sera aussi nocif, et je l'écris tout net : aussi dangereux pour la paix, que le texte purement communiste d'Hénaff. Se rend-on compte, par exemple, que le discours défense nationale de Neumeyer au dernier Congrès de la Fédération des Fonctionnaires a servi le parti de la guerre plus que tous les discours d'Hénaff et que tous les écrits

de Péri? Encore un avertissement dispensé ici en vain : il y a des mois et des années que les staliens agissent, dans tous les milieux, au moyen d'intermédiaires savamment choisis. Sur le plan syndical, c'est Jouhaux et ses amis. La corruption de la presse dépasse de loin celle du temps de Raffalovitch. Sur le plan politique, ils s'efforcent de pousser Herriot à l'Elysée. S'ils y parviennent, nous aurons un second « président de la guerre »... Non, ce n'est pas de l'obsession. C'est une faible perception de la réalité. Puissent ceux qui feront à Nantes la courte échelle aux staliens s'en rendre compte avant qu'il soit trop tard!

Les camarades de Syndicats comprendront sans doute tout l'intérêt qui s'attache à leur résistance à l'unanimité. Qu'ils restent sur leurs positions et s'y fassent battre — avec nous, d'ailleurs — et le Congrès de Nantes aura donné ce qu'il pouvait donner. En dépit du camouflage centriste, on verra clair, de plus en plus de gens verront clair dans la besogne des agents de M. Staline. Evidemment, cela n'ira pas sans risque pour les effectifs confédéraux déjà éprouvés pourtant. Mais qu'y pouvons-nous donc? Exactement rien. C'est une autre vérité méconnue que les staliens sont, essentiellement, des démolisseurs, et qu'il suffira que l'on sache qu'ils sont devenus les maîtres à la C.G.T. pour que bien des gens se sentent irrésistiblement attirés vers la porte. Encore une fois, nous n'y pouvons pas grand-chose. Ce qui paraît toutefois possible, ce serait de retenir les militants les plus sérieux en organisant, après Nantes, dans la C.G.T., la tendance de l'indépendance du syndicalisme. En l'organisant solidement.

J'imagine que nos amis ne bouderaient pas cette besogne, encore qu'ils seraient moins disposés à la boudier si la tendance Syndicats, qui a fait un réel effort sur la question de la guerre, se décidait à être aussi énergique et aussi nette à propos de l'indépendance syndicale. Je me demande, après le Congrès radical de Marseille, qu'est-ce qui peut encore empêcher un militant soucieux de vrai syndicalisme de demander que la C.G.T. plante là le Rassemblement populaire, qui n'est plus un rassemblement et dont la popularité n'est plus guère qu'un souvenir? Ce fut une faute d'associer la C.G.T. à ce Cartel électoral. Il a fallu l'unité et les manœuvres souterraines des staliens pour amener les syndicalistes réformistes à consentir ce à quoi ils s'étaient énergiquement refusés en 1924 au temps du Cartel des gauches. Le moment est venu de limiter les dégâts sur le plan syndical — d'essayer de les limiter... — en abandonnant à son destin ce qui n'est plus guère qu'un syndicat de réélection mutuelle. Si la tendance Syndicats ne le demande pas, à Nantes, en tant que tendance, il y aura, je pense, un certain nombre d'individualités pour le faire. La première garantie de l'indépendance du syndicalisme serait ce départ.

Il serait puéril d'émettre de nouvelles interdictions de cumul si l'on ne redonnait pas, au préalable, sa liberté d'action à la C.G.T. Elle n'en a jamais eu autant besoin. Il n'est que trop certain que Daladier va prendre de nouvelles mesures antisyndicales grâce auxquelles on espère porter le coup de grâce aux conquêtes de juin 1936. On annonce un décret instituant des sanctions en cas de non-respect des sentences surarbitrales. On annonce un

autre décret obligeant à un vote secret avant toute décision de grève. Les droits des délégués d'atelier sont menacés. Ceux qui, le 14 juillet 1935, criaient, place de la Nation : « Daladier au pouvoir », et qui, tel Racamond, se baladaient bras-dessus bras-dessous avec ledit Daladier peuvent en témoigner quelque étonnement. Nous ne serions pas des syndicalistes révolutionnaires si nous en étions encore, nous, à nous indigner des palinodies radicales. Ce qui se passe, je puis bien le rappeler, nous l'avions prévu. La C.G.T. porte, d'ailleurs, la redoutable initiative de l'arbitrage obligatoire. C'est elle qui l'a demandé. C'est même elle qui, la première, a parlé de sanctions — ces fameuses sanctions que Daladier veut instituer. Au moment où elle le demandait, nous lui avons crié casse-cou. Nous avons essayé de faire admettre qu'il était préférable de ne pas fournir au gouvernement une arme aussi dangereuse pour l'action syndicale. Nous disions : « Possible que l'arbitrage soit peu nocif sous

un gouvernement socialiste ou radical. Mais si ça change? Vous aurez donné des verges pour vous faire fouetter! » On n'a pas voulu nous entendre. Tu l'as voulu, George Dandin!

Il est clair que la première condition pour sortir de cette situation et pour redonner toute sa capacité d'action à la classe ouvrière, c'est que la C.G.T. quitte sans délai le Front populaire. Nous savons d'avance que le Congrès de Nantes n'aura pas ce courage. Nous pressentons qu'au lendemain de Nantes, notre mouvement syndical s'enfoncera au contraire un peu plus dans le bourbier. Mais nos camarades de Syndicats rendraient un fier service à notre cause commune en prenant ouvertement une telle position. Ainsi, ils prendraient date. Ils prépareraient, pour le syndicalisme français, un avenir un peu moins catastrophique que celui que l'on s'accorde généralement à lui prévoir.

M. CHAMBELLAND.

POUR LE CONGRÈS DE NANTES

Deux résolutions du Syndicat des correcteurs

Nous publions ci-dessous deux résolutions adoptées à la quasi-unanimité par l'assemblée générale du Syndicat des correcteurs parisiens du 22 octobre écoulé.

Chambelland, délégué au Congrès de Nantes par les Syndicats du Livre des 14^e et 15^e régions confédérales, a reçu le mandat, au nom des correcteurs, de défendre ces deux textes devant le Congrès.

A sa demande, l'assemblée a précisé par un vote que ces textes devraient, le cas échéant, être maintenus contre tout texte dit « d'unanimité », mais qu'au cas où les camarades de la tendance *Syndicats* conserveraient leurs résolutions jusqu'au vote final, il conviendrait de se rallier auxdites résolutions afin de ne pas diviser les mandats résolument syndicalistes et pacifistes et de faire bloc contre les politiciens.

Pour l'indépendance du syndicalisme

Le Congrès de Nantes rappelle que l'indépendance du syndicalisme à l'égard des partis politiques, des sectes philosophiques et des gouvernements constitue la condition fondamentale de l'unité, ainsi, d'ailleurs, que le respect de la démocratie syndicale, la souveraineté des assemblées pour le déclenchement et la conclusion des conflits, la représentation des minorités dans tous les organismes de gestion du mouvement syndical.

Mouvement autonome de la classe ouvrière, le syndicalisme français groupe les travailleurs de toutes opinions pour le double effort quotidien et d'avenir inscrit dans la Charte d'Amiens, et, à ce titre, il représente l'affirmation permanente de leur capacité économique et sociale.

La réaction sociale, qui dresse, aujourd'hui, les plus graves menaces contre les conquêtes de juin 1936, est servie par les divisions que la politique a introduites dans le mouvement syndical.

L'offensive patronale fait au syndicalisme le devoir de réserver la totalité de ses forces pour son action propre.

La C.G.T. ne peut plus longtemps s'associer à la défense nationale en régime capitaliste. Elle condamne l'arbitrage obligatoire qui enlève à l'action ouvrière son efficacité et sacrifie l'intérêt des travailleurs. Enfin, elle ne peut tolérer que des organisations politiques, quelles qu'elles soient, se substituent aux syndicats sur les lieux de production. Le Congrès rappelle à tous les syndiqués qu'ils ne doivent appliquer, sur

le lieu du travail, que les mots d'ordre émanant de leurs organisations syndicales.

Le Congrès précise que ne pourront être secrétaires et administrateurs de la C.G.T., des Fédérations et des Unions que les militants n'occupant aucune fonction politique, rétribuée ou non.

La représentation syndicale dans les organismes internationaux ou d'Etat sera limitée et contrôlée et ne pourra dépasser le cadre de la défense des intérêts ouvriers selon un mandat précis et révocable.

Sur le plan intérieur, la présente résolution implique que la C.G.T. et les organisations qui la composent se retireront immédiatement du Rassemblement populaire.

Sur le plan international, la C.G.T. demandera à la Fédération Syndicale Internationale de reprendre son indépendance à l'égard de l'Internationale Ouvrière Socialiste, première mesure vers une Internationale réelle et agissante.

Pour la paix

Le Congrès confédéral de Nantes, renouvelant l'affirmation d'opposition à la guerre qui est le caractère essentiel du mouvement syndical français, approuve les syndiqués, les syndicats, les fédérations qui ont récemment solidarisé leurs efforts pour le maintien de la paix.

Condamne toutes les manifestations contraires, qui, encourageant la politique de fermeté, préparaient la plus scandaleuse des collaborations de classes et allaient au-devant du risque de guerre.

C'est la dernière guerre qui a engendré les fascismes. Son retour aurait apporté un asservissement généralisé par la perte de toutes les libertés syndicales et de toutes les conquêtes sociales, en outre de la destruction de millions de vies et de toutes les valeurs humaines.

L'arrêt de la guerre après des semaines d'angoisse a satisfait le désir de paix des peuples. Nous n'avons pas à prendre parti dans les mobiles qui ont dicté leurs actes aux partisans des conciliations, même s'ils sont étrangers au syndicalisme et à la classe ouvrière.

Nous savons, quant à nous, qu'il ne saurait y avoir de véritable paix en régime capitaliste. La paix des bourgeoisies ne saurait être la nôtre.

Mais qu'une bourgeoisie clairvoyante, nous ne disons pas pacifiste, persiste à s'opposer à la guerre, nous n'y voyons aucun inconvénient, au contraire. Et qu'elle préconise la recherche des conditions de la paix par le moyen, par exemple, de conférences économiques où seraient proposées toutes les possibilités d'échanges et de distribution facilitant l'existence des peuples serait certainement de nature à les libérer de la hantise de la guerre.

Nous constatons, hélas, que ces perspectives ne semblent pas proches, puisque nous assistons à un surarmement intensif qui réduit et supprime les plus belles conquêtes ouvrières, alors que le vœu du prolétariat mondial est celui d'un désarmement général par la suppression de tous les budgets militaires qui pèsent si lourdement sur le peuples.

Le Congrès de la C.G.T., tout en se félicitant de l'issue pacifique de la crise récente, demande à la classe ouvrière d'être plus vigilante et de ne pas oublier que c'est l'action internationale des salariés des villes et des champs contre leur propre capitalisme qui pourra assurer la paix définitive.

Enfin les travailleurs ayant toujours été et ne pouvant qu'être les sacrifiés des conflits armés, le Congrès de la C.G.T. conclut en affirmant que les destins de la classe ouvrière ne sauraient jamais s'engager dans les risques des dévastations et des douleurs d'une guerre, même d'aspect idéologique.

Oui, parlons un peu du "Peuple"

Le *Peuple* coûte cher, très cher aux syndiqués. Et c'est un journal qui n'est pas lu. Après juin 1936, il connut une certaine poussée en avant. Mais il a, depuis de nombreux mois, reperdu son avance.

Naturellement, la désaffection à l'égard du *Peuple* n'a pu que se développer quand on a su que le quotidien confédéral était soumis à une censure tatillonne. A la rigueur, une résolution stalinienne peut y trouver abri. Mais les textes des partisans de l'indépendance du syndicalisme et des défenseurs de la paix y subissent, depuis plusieurs mois, une interdiction absolue. Dès lors, pourquoi continuer à le lire?

Pendant la crise internationale, le *Peuple* a été résolument, nous ne dirons pas belliciste, pour ne froisser personne, mais antipacifiste — ce qui revient au même. Maurice Harmel, non-mobilisable, y poussait chaque jour à la « fermeté », de telle façon et avec des arguments d'un tel ordre qu'il souleva de véhémentes protestations. On vit même la sage Fédération du Livre sortir de sa réserve prudente et demander le rappel à l'ordre dudit Harmel. Celui-ci, froissé dans son amour-propre — qui, soit dit en passant, en a connu d'autres — envoya sa démission. Jouhaux était absent. On se doutait bien — Harmel le tout premier — qu'à son retour des Etats-Unis, le « général » s'empreserait de repêcher son porte-plume. C'est ce qui arriva. Mais, entre nous, Harmel réinstallé à la une du *Peuple*, ça n'est pas fait pour vous encourager!

Raymond Bouyer ne comprend pas cela. Il s'indigne d'un jugement, sévère, certes, mais juste, de *Syndicats*. Quelle idée exacte Bouyer se fait-il d'un quotidien syndicaliste? Si Bouyer veut que le *Peuple* soit lu, il faut d'abord qu'il donne autre chose à ses lecteurs que les pauvretés actuelles. Et, aussi, qu'il soit, sous le signe de la liberté, une grande tribune pour tous les militants qui ont quelque chose de sérieux à dire. Il n'est pas de vrai journalisme, ni de vrai syndicalisme sans liberté, et les syndiqués français ne sont mûrs pour aucun totalitarisme fût-il confédéral. C'est sans doute pourquoi ils ne lisent pas le *Peuple*, journal plat pour personnes pâles.

Les textes

qui vont s'affronter à Nantes

On comprendrait mal que la Révolution prolétarienne ne donnât point les motions qui, au Congrès de Nantes, s'opposent. Voici donc les textes officiellement connus. D'abord sur la guerre. Ensuite sur l'indépendance du syndicalisme :

a) Sur la guerre

I. — Résolution « Syndicats »

Le Congrès confédéral, Rappelé la position traditionnelle du mouvement syndical français contre la guerre.

Il déclare que les événements internationaux qui se sont produits à la fin du mois de septembre rendent encore plus nécessaire l'union de toutes les forces ouvrières du monde en vue de s'opposer aux menées belliqueuses.

Le Congrès confédéral considère que la guerre ne peut résoudre aucun différend international et qu'elle ne peut engendrer que des souffrances atroces pour le prolétariat de tous les pays engagés dans un conflit armé.

Il se prononce pour l'emploi exclusif, dans les rapports internationaux, de méthodes de négociation et d'arbitrage.

Il décide de demander à la F.S.I. et à toutes les organisations syndicales qui la composent d'agir sur les gouvernements en vue d'aboutir le plus rapidement possible au désarmement général sans lequel la paix ne pourrait être conservée et garantie.

Dans le cas de nouvelle tension internationale, la C.G.T. devrait s'attacher, par tous les moyens en son pouvoir, à assurer le maintien de la paix entre les Etats susceptibles de recourir à la guerre.

II. — Résolution stalino-jouhaustiste (Laurent-Vivier)

Le Congrès de la C.G.T., fidèle à la tradition constante du syndicalisme français, considère que la guerre ne peut résoudre aucun différend international et proclame sa volonté profonde et consciente de paix entre les peuples.

Il s'élève avec force contre l'emploi de la violence dans les relations internationales, condamne toute politique d'agression et affirme sa confiance dans l'efficacité du recours au droit et à la raison pour arriver aux modifications du statut international que peuvent commander l'équité et l'idéal démocratique d'émancipation.

Animé par ces sentiments, le mouvement syndical n'a cessé, depuis la guerre, de réclamer l'institution d'une paix juste et durable fondée sur la révision pacifique des traités, l'organisation économique du monde et la construction d'une Europe affranchie de toute hégémonie de quelque nature qu'elle soit (militaire, idéologique, politique ou économique) et formée d'Etats égaux en droits comme en devoirs vis-à-vis de la communauté humaine.

C'est pour contribuer à la réalisation de cet idéal que la C.G.T. s'est toujours affirmée et s'affirme à nouveau en faveur de la collaboration entre toutes les nations, du désarmement dans la sécurité collective, de l'assistance mutuelle et de la coopération économique.

Placé en face d'une paix dont l'opinion publique perçoit de plus en plus le caractère précaire, conscient des dangers que fait courir à l'Europe et à la France une politique qui dispose des frontières et des individus sous la menace de l'ultimatum et va jusqu'à battre en brèche le droit des grandes nations démocratiques à se déterminer librement, le Congrès demande la convocation urgente d'une

conférence internationale chargée de résoudre les problèmes politiques et économiques dont dépend la paix, de mettre en pleine lumière la volonté pacifique de la France et d'engager la responsabilité de tous les pays.

Cette conférence, dont le président Roosevelt a lumineusement démontré la nécessité, devra réunir les représentants de tous les pays sans qu'aucun d'eux puisse être exclu pour des raisons idéologiques ou des motifs de constitution politique; elle devra assurer à chaque pays la possibilité de se procurer pacifiquement les matières premières nécessaires à l'alimentation de sa population et au fonctionnement de son industrie, restaurer les échanges internationaux, promouvoir tout un plan de mesures de coopération économique pour la mise en valeur des pays économiquement arriérés et des territoires coloniaux et réaliser le désarmement progressif, simultané et contrôlé.

Le Congrès affirme que la défense de la paix implique la réalisation de l'unité syndicale internationale et qu'il appartient aux travailleurs de hâter cette réalisation en apportant la démonstration que rien ne les sépare les uns des autres, et qu'ils ont compris que la paix a besoin de leur commune volonté.

La défense de la paix commande enfin que l'Espagne demeure seule maîtresse de fixer son destin et qu'aucune entrave ne continue d'être apportée à l'action héroïque d'un peuple martyr, défenseur farouche de sa liberté et de la liberté de tous les peuples non encore asservis.

III. — Résolution stalinienne

Le Congrès rappelle qu'une des raisons d'être du syndicalisme est sa lutte constante contre la guerre.

Convaincu que « le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage », le Congrès déclare que la paix ne sera définitivement assurée que le jour où sera réalisée la formule contenue dans les statuts de la C.G.T. : la suppression du salariat et du patronat.

Considérant que, dans la période actuelle du capitalisme, la suppression de toute liberté chez un peuple, en retirant à la classe ouvrière les moyens d'exprimer son opposition, donne libre cours aux visées impérialistes des oligarchies financières, le Congrès affirme que la défense de la paix est indiscutablement liée à la défense de la liberté. Il déclare en conséquence que les syndicats ont pour devoir de lutter avec la dernière énergie contre le fascisme.

Examinant les événements du mois de septembre, le Congrès constate qu'en cédant une fois de plus au chantage des Etats fascistes les gouvernements français et anglais ont attisé les convoitises des impérialismes allemand et italien et aggravé les dangers de guerre qui menacent le monde.

Il considère que l'isolement des pays démocratiques, de la France en particulier, fait partie du plan de guerre du fascisme hitlérien et qu'ainsi toute politique qui favorise cet isolement met la paix en danger.

Persuadé que les intérêts de classe ont dominé dans l'esprit de tous les négociateurs de Munich, le Congrès constate que les décisions prises à cette conférence à quatre n'avaient pas pour objectif la défense de la paix, mais la défense des intérêts capitalistes.

Considérant, en outre, que par la guerre les Etats impérialistes cherchent à résoudre leurs propres difficultés internes au détriment des masses laborieuses, le Congrès se prononce pour une conférence internationale où tous les pays seront re-

présentés, et pour la résistance commune de tous les partisans de la paix au chantage des Etats bellicieux.

Le Congrès se prononce pour le désarmement général et simultané.

Envisageant les moyens pratiques de réaliser son programme devant la carence des gouvernements capitalistes, le Congrès déclare que le boycottage des pays agresseurs ou belliqueux doit être appliqué par les syndicats de tous les pays et décide que la C.G.T. fera tout effort nécessaire pour faire triompher ce point de vue dans la F.S.I.

b) Sur l'indépendance du syndicalisme

I. — Résolution « Syndicats »

Le Congrès confédéral,

Confirme les principes et les dispositions se rapportant à l'indépendance du mouvement syndical adoptés par le Congrès d'unité de Toulouse.

Il considère que l'intervention directe ou indirecte des partis politiques dans la vie des organisations syndicales fausse complètement le libre fonctionnement de la démocratie syndicale et il exprime sa volonté de prendre toutes les mesures d'ordre pratique capables d'assurer effectivement cette indépendance.

Dans ce but, le Congrès confédéral décide d'étendre à tous les membres de la C.A. de la C.G.T. les dispositions du paragraphe 4 de l'article 10 des statuts confédéraux (1).

Il recommande aux Fédérations et aux Unions départementales d'adopter des dispositions analogues en ce qui concerne leurs organismes directeurs.

Le Congrès confédéral considère d'autre part que la collaboration des membres du Bureau confédéral et de la C.A. à des organes politiques doit faire l'objet d'une réglementation précise que le C.C.N. est chargé de mettre au point en s'inspirant de l'esprit de la présente résolution.

II. — Résolution stalino-jouhaoutiste

Le Congrès confédéral confirme les termes de la charte d'unité et la structure de la C.G.T. votées par le Congrès de Toulouse de mars 1936. Il rappelle que les conditions essentielles de l'unité confédérale résident dans le respect des principes fondamentaux suivants :

1° Indépendance absolue du mouvement syndical à l'égard du patronat, des gouvernements, des partis politiques, des sectes philosophiques et religieuses ou autres groupements extérieurs.

2° Autonomie administrative, de gestion et de représentation des Fédérations nationales d'industrie ou de métier.

Le Congrès constate que l'unité instaurée en 1936 a été favorable aux intérêts de la classe ouvrière et propice au renforcement du mouvement syndical ainsi qu'à l'affirmation de sa vitalité et de sa puissance.

Le Congrès déclare solennellement que le devoir primordial de tous les syndiqués est de tout faire pour perpétuer cette unité et la rendre inébranlable. Pour que ce résultat soit atteint, l'unité organique doit se parachever dans l'unité morale faite de confiance réciproque et de tolérance humaine et fondée sur le respect scrupuleux des principes unanimement admis et de tous les engagements pris.

(1) Le paragraphe 4 de l'article 10 des statuts confédéraux est ainsi rédigé :

« Les membres du bureau confédéral ne pourront faire acte de candidature à une fonction politique ni appartenir aux organismes directeurs d'un parti politique. Leur acte de candidature aux fonctions définies ci-dessus, même non rétribuées, entraînera ipso facto leur démission du bureau confédéral. »

La C.G.T. doit, en outre, se montrer continuellement et irréductiblement hostile à toute tentative d'introduire dans les organisations syndicales des motifs d'ordre élaborés en dehors d'elles et des conflits nés du développement des passions politiques et de transformer ces organisations en champ clos des querelles des partis.

Le Congrès s'élève contre toute intention, avouée ou non, d'assujettir ou de soumettre la C.G.T. à un parti politique quel qu'il soit ou à une politique gouvernementale.

L'affirmation de ces principes n'exclut en rien la possibilité d'accords momentanés en vue d'une œuvre commune dans les conditions précisées par le Congrès de Toulouse.

Dans le but de sauvegarder l'unité organique et de garantir l'application loyale et par tous des principes qui ont présidé à la réalisation de l'unité, le Congrès décide de créer une commission confédérale spéciale.

Cette commission de sauvegarde de l'indépendance syndicale devra enquêter sur tous les cas et litiges qui pourront lui être soumis visant les infractions aux règles statutaires garantissant l'unité et l'indépendance syndicales confédérales et faire toutes propositions utiles dans le but de sanctionner lesdites infractions et d'en éviter le retour. Elle sera désignée par le C.C.N. Ses propositions et conclusions seront soumises à la C.A.

Toutefois, le Congrès estime utile de préciser qu'en aucune façon la liberté d'opinion des syndiqués ne saurait être mise en cause par cette commission. Sa constitution ne peut pas, de plus, être considérée comme une intention de porter atteinte à la vie intérieure des partis ou étant dirigée contre eux.

Au surplus, le Congrès fait confiance à la sagesse des syndiqués, à la foi syndicaliste des militants ouvriers pour qu'ils donnent à l'application de ces décisions le sens d'un attachement inébranlable à la mission historique de la classe ouvrière organisée.

III. — Résolution stalinienne

Le Congrès confirme la charte d'unité adoptée au Congrès de Toulouse et qui fut la base d'accord pour la réalisation de l'unité syndicale en France.

Charte d'unité :

« Le mouvement syndical, à tous les échelons, s'administre et décide de son action dans l'indépendance absolue à l'égard du patronat, des gouvernements, des partis politiques, des sectes philosophiques et autres groupements extérieurs.

« Il se réserve le droit de répondre favorablement ou négativement aux appels qui lui seraient adressés par d'autres groupements en vue d'une action déterminée. Il se réserve également le droit de prendre l'initiative de ces collaborations momentanées, estimant que sa neutralité à l'égard des partis politiques ne saurait impliquer son indifférence à l'égard des dangers qui menaceraient les libertés publiques, comme les réformes en vigueur ou à conquérir.

« Les assemblées et congrès syndicaux statutaires sont seuls qualifiés pour prendre des décisions.

« La démocratie syndicale assure à chaque syndiqué la garantie qu'il peut, à l'intérieur du syndicat, défendre librement son point de vue sur toutes les questions intéressant la vie et le développement de l'organisation.

« Les syndicats groupant les salariés de toutes opinions, aucun de leurs adhérents ne saurait être inquiété pour la manifestation des opinions qu'il professe en dehors de l'organisation syndicale.

« La liberté d'opinion et le jeu de la démocratie, prévus et assurés par les principes fondamentaux du syndicalisme, ne sauraient justifier ni tolérer la constitution d'organismes agissant dans les syndicats comme fractions, dans le but d'influencer et de fausser le jeu normal de la démocratie dans leur sein.

« Les syndicats qui, par leur nature même et leur composition, rassemblent des travailleurs d'opinions diverses, font preuve de l'esprit le plus large pour maintenir leur unité.

« Leurs statuts doivent prévoir les moyens de maintenir leur cohésion, le respect des principes admis par les deux délégations et des chartes votées.

« Ils assurent le maintien des syndicats dans leur rôle constant de défense des intérêts ouvriers. »

Le Congrès considère que, sur la base de cette charte, le mouvement syndical français a réalisé ses plus grandes conquêtes sociales, qu'il a pu porter ses effectifs à un chiffre jamais atteint et qu'il a pu conserver son unité, malgré toutes les tentatives de l'ennemi de classe.

Le Congrès repousse toute tentative d'introduire la politique dans les syndicats, sous quelque forme que ce soit.

Il s'élève contre toute tentative, ouverte ou masquée, d'assujettir le mouvement syndical à une politique gouvernementale dirigée contre les intérêts ouvriers.

Il demande aux partis politiques de respecter son indépendance; il réclame des syndiqués qu'ils appliquent loyalement ses décisions, mais il repousse l'idée de faire du syndicalisme une machine de guerre contre la liberté d'opinion des ouvriers groupés dans la C.G.T.

Soucieux de maintenir intacte l'unité ouvrière, le Congrès déclare s'en tenir à la charte d'unité de Toulouse et à l'application stricte des statuts de la C.G.T.

Quelques commentaires

Les textes sur la guerre

Le texte de *Syndicats* est bref, mais incomplet. Certes, en dernier ressort, pour ne pas diviser les voix pacifistes, il peut être voté par les syndicalistes révolutionnaires. Mais ceux-ci aimeraient y trouver une affirmation de fond plus appuyée.

La résolution Laurent-Vivier. — A boire et à manger, comme dans toutes les résolutions chèvre et chou. Telle qu'elle est, il n'y a aucune raison pour que les staliniens ne la votent pas.

La résolution des agents de M. Staline se présente à la fois comme un texte contre la guerre et contre le fascisme. Elle condamne la « capitulation » de Munich mais se prononce néanmoins pour une « Conférence internationale où tous les pays seront représentés », tout en ajoutant qu'il faudra résister au « chantage des Etats bellicistes ». Alors, qui fera la Conférence internationale? Il n'y aurait, selon les staliniens, aucune possibilité de « coexistence pacifique » — pour parler comme Léon Blum — des Etats démocratiques et des Etats totalitaires. Pourtant, qu'est-ce qui ressemble plus à l'Etat nazi que l'Etat stalinien?

Les textes sur l'indépendance du syndicalisme

Le texte de *Syndicats* ne dit rien du Rassemblement populaire. Deumage! Etendre l'incompatibilité à tous les membres de la C.A. de la C.G.T.? Très bien! Mais pourquoi continuer d'admettre que les Fédérations — au nom d'une autonomie qui n'existe plus — puissent, par exemple, envoyer un député ou un conseiller général de la Seine au Comité confédéral? On souhaiterait un texte plus net, mais, à la rigueur, il sera, croyons-nous, possible de se rallier à ce premier effort (toujours pour ne pas diviser les voix).

La résolution stalino-jouhaustiste est des plus anodines. Il vaut mieux ne pas s'arrêter à son style pompier. Constituer une commission? En France, tout finit par des... commissions!

Quant au texte stalinien, il représente le comble du culot. La Charte de Toulouse? Relisez-la. Les staliniens n'ont cessé, en deux ans et demi, de se moquer d'elle... et du monde en même temps. Ils continuent!

DANS LE BATIMENT

Arrachard a avoué

Tout vient à point pour qui sait attendre, dit un vieux proverbe.

C'est ainsi qu'après des mois, Arrachard, secrétaire de la Fédération du Bâtiment, lors d'un déjeuner à Lyon, au cours duquel l'arrestation de Labrousse fut commentée, a fait l'aveu, que l'affaire de Villebœuf à St-Etienne avait été montée de toutes pièces par le signataire de ces lignes.

Certes, je savais pour ma part que cette canailerie courait sous le manteau, mais jusque-là personne n'en avait fait l'aveu. Arrachard vient enfin de le faire, et pour son malheur, il y a eu des témoins dont un qui a pris et prendra ses responsabilités.

Ce témoin est le secrétaire des Coiffeurs de St-Etienne, le camarade Noblecourt, qui stupéfait (il est encore jeune) des propos tenus par Arrachard a transcrit sur le papier ses déclarations.

Ainsi donc, Garnier est un assassin, qui a organisé le meurtre de Chouzier, un assassin doublé d'un lâche, a armé le bras d'un autre pour tuer?

Je sais les dirigeants communistes de la Fédération du Bâtiment capables de tout, je ne suis donc pas étonné outre mesure des déclarations d'Arrachard.

Mais ce dont je m'étonne, c'est de la position prise par le Bureau Confédéral, lors de l'arrestation de Labrousse, position qui équivaut à la culpabilité de David.

Va-t-il longtemps encore couvrir de vils calomnieux? Va-t-il, même à Nantes, ne pas prendre position, et ne pas demander à Arrachard d'apporter la preuve de ses accusations contre moi, et par ricochet contre David?

Attendra-t-on que David, poussé au désespoir, se suicide, et que des militants écurés de tant de lâchetés se fassent justice eux-mêmes?

La Commission d'enquête doit, elle aussi, exiger d'Arrachard des explications.

Et combien je comprends à présent les raisons qui ont poussé les Arrachard et autres Nocaudie à éviter dans la région une conférence sur le cadre confédéral, pour la désignation des délégués pour Nantes, et à proposer un vote par correspondance sur des candidats désignés par la Fédération, pour éviter ceux qui, quoiqu'on fasse, iront à Nantes. L'étouffoir?

Eh bien! non; quoi que ces vils menteurs fassent, il faudra qu'ils s'expliquent, il faudra qu'ils apportent la preuve de leurs accusations.

Et dussé-je y passer le reste de ma vie, je les confondrai, comme j'en ai confondu quelques-uns à la barre du tribunal.

La vérité, nous la voulons au grand jour, partout nous clamerons l'innocence de David, partout nous irons clamer la lâcheté des dirigeants communistes de la Fédération du Bâtiment.

La douleur d'une jeune femme, ni le désespoir de vieux parents ne les touchent pas.

Pourtant, dans un mois, David peut être condamné à 20 ans de travaux forcés pour un crime qu'il n'a jamais commis.

Si cela était, je déclare nettement qu'un fossé infranchissable séparera à tout jamais les syndicalistes de ces vils politiciens que sont les Arrachard et Cie, et que la C.G.T. à son tour, porterait une grande responsabilité; à moins qu'elle ne prenne position avant qu'il soit trop tard.

C'est pourquoi, devant le silence de certaine presse syndicale, je demande à tous les journaux pour qui la vérité n'est pas un vain mot d'accueillir cet article. Ainsi ils nous aideront à sauver un innocent qui a nom David, et à sauver aussi l'honneur du syndicalisme.

A. GARNIER,
délégué fédéral
de la 3^e région du Bâtiment.

Les ouvriers du Livre se battront pour conserver l'échelle mobile

Quand M. Paul Reynaud prend le portefeuille des finances — pour combien de temps? — il est au moins nécessaire de se rappeler qu'il est le champion de la dévaluation, de la baisse de la valeur or du franc, de la hausse des prix, donc de la diminution des salaires, indirecte c'est vrai, mais qui n'en serait pas moins une diminution.

Les corporations, encore peu nombreuses, qui ont l'échelle mobile possèdent de ce fait une raison de plus de la conserver.

Est-ce un plan? En tout cas, au moins une coïncidence: c'est ce même moment que les patrons ont choisi pour tenter d'abolir l'échelle mobile là où elle est encore appliquée.

On comprend assez bien que les patrons veuillent supprimer un système qui les empêche automatiquement de bénéficier de la hausse des prix, puisqu'il les oblige à y adapter les salaires. Quand ils ne sont pas soumis à cette contrainte, les patrons trouvent dans la hausse des prix un bénéfice supplémentaire: l'économie du rajustement des salaires, cependant que les ouvriers, eux, voient diminuer leur pouvoir d'achat.

Ce qui semble moins compréhensible, c'est que les organisations syndicales qui possèdent l'échelle mobile ne fassent pas tout pour la conserver et que celles qui ne l'ont pas ne fassent pas tout pour la conquérir.

Certes, il y a l'obstacle de la loi du 4 mars 1938, obstacle que nous avons signalé alors qu'il était encore possible de ne point le placer devant la route des syndicats. Pratiquement, si l'on s'en tient au respect des formes, cette loi interdit les revendications de salaires tant que les indices du coût de la vie ne marquent pas une hausse de 50%. (Dans la région parisienne, l'indice considéré étant à 689, il faudrait qu'il augmentât de 35 points!). Et, même quand il y a une telle hausse, la loi subordonne l'augmentation des salaires à la décision des arbitres ou du surarbitre, laquelle décision ne doit pas seulement s'inspirer de la hausse des indices, mais aussi de la situation de l'industrie en cause.

Les avantages indéniables que cette loi a apportés au patronat a incité les patrons des industries à échelle mobile à demander le retour au droit commun. Nous l'avions annoncé. Mais nous n'aurions pas cru que certains syndicats s'y résoudraient avec autant de facilité.

C'est pourtant ce que viennent de faire les employés des Grands Magasins de Paris.



Il ne s'agit pas d'accabler des camarades qui, évidemment, sont victimes d'un ensemble de circonstances.

Cependant, n'est-il pas un peu ridicule d'avoir demandé l'arbitrage sur le point de savoir si la loi du 4 mars 1938 s'appliquait aux corporations bénéficiant de l'échelle mobile; d'avoir obtenu, de M. Villette, premier prési-

dent à la Cour de cassation, une sentence parfaite à ce point de vue, qui, très nettement, donna raison à la thèse ouvrière; et, à peine six mois après ladite sentence, d'abandonner l'échelle mobile pour la loi du 4 mars 1938?

Nous avons pu lire dans le *Peuple* les explications du camarade Albert Gazier. Qu'il ait fait la part du feu, nous n'en doutons pas, quoique nous pourrions nous demander si les méthodes du Syndicat des employés parisiens ne sont pas pour quelque chose dans l'affaiblissement syndical des grands magasins. Mais où Gazier nous a surpris, c'est quand il a cru devoir révéler publiquement, dans son article du *Peuple*, qu'il existait une décision du Conseil d'Etat interdisant, pour l'avenir, l'extension légale des conventions collectives prévoyant l'échelle mobile. Tout le monde ignorait cette décision, prise, semble-t-il, à l'instigation des employeurs des grands magasins. Tout le monde, y compris les patrons du Livre, qui en apprirent l'existence par l'article de Gazier et s'empressèrent d'en tirer argument pour la campagne qu'ils mènent en ce moment contre l'échelle mobile dans leur propre industrie.

Il apparaît que Gazier aurait pu au moins songer à prévenir, avant d'écrire son article, les organisations intéressées à la question de l'échelle mobile. Celles-ci lui auraient sans doute demandé de ne pas fournir ainsi à leurs adversaires une arme supplémentaire. Il était déjà plus que suffisant d'abandonner l'échelle mobile pour soi-même. Cela aussi, d'ailleurs, les patrons du Livre s'empressèrent de s'en servir abondamment.

Mais croyez-vous qu'il existe vraiment une Union des Syndicats de la région parisienne? Et êtes-vous naïfs au point d'imaginer qu'elle doit surtout servir à éviter les cloisons étanches entre les syndicats, à unifier, autant que faire se peut, leur action?



Le Livre est donc l'objet, en ce moment, d'une vigoureuse offensive patronale.

Pour l'instant, c'est seulement la branche labour qui est en cause, c'est-à-dire tout ce qui ne touche pas les journaux quotidiens.

La convention nationale du Travail — qui vient à expiration le 31 décembre — est dénoncée par la Fédération nationale des maîtres imprimeurs.

L'objectif essentiel des patrons est de tempérer l'application de l'échelle mobile jusqu'ici admise par eux intégralement; ils désirent ne plus donner que 60% de l'augmentation que le mouvement des indices pourrait déterminer.

A cette prétention, la Fédération du Livre a opposé un refus catégorique. Son récent conseil national a décidé qu'il serait préférable de ne plus avoir de convention collective nationale plutôt qu'une convention collective nationale ne comportant plus l'échelle mobile intégrale.

Ici risque d'intervenir la décision du Con-

seil d'Etat exhumée malencontreusement par Gazier. Même si la Fédération du Livre parvient à obtenir de la Fédération des maîtres imprimeurs le maintien de l'échelle mobile, la nouvelle convention collective nationale ne pourrait pas recevoir l'extension légale, c'est-à-dire qu'elle ne pourrait être rendue obligatoire pour tous les patrons, organisés ou non. Il faudrait, dès lors, ne compter que sur la vigilance des ouvriers intéressés.

Mais nous n'en sommes pas encore là, et il semble que la Fédération des maîtres imprimeurs stimulée — peut-être surveillée — par la Confédération générale du Patronat français venille s'obstiner dans le refus de renouveler l'échelle mobile. En ce cas, à partir du 1^{er} janvier 1939, les grèves du Livre sont appelées à se multiplier en province où la Fédération compte plus de 200 sections, la plupart actives. On sera obligé de remplacer la convention nationale par des conventions locales, départementales ou régionales obtenues à la force du poignet.

Cela ne peut déplaire aux syndicalistes révolutionnaires. Sans jamais vouloir de « grève pour la grève », nous ne pensons pas que l'absence de convention collective soit une catastrophe irréparable. Les plus chauds partisans des conventions collectives sont ceux qui veulent voir régner la paix sociale en permanence. En l'espèce, ce sont les patrons eux-mêmes qui attestent par leurs actes que c'est un peu s'illusionner que de croire à la paix sociale indéfinie. Ce sont eux, maintenant, qui provoquent à la guerre sociale.

*

On peut prévoir que la bataille qui s'engage dans le Livre à l'échelle nationale risque d'être particulièrement vive dans la région parisienne où cette industrie compte près de 30.000 ouvriers.

En dépit d'un chômage intense — que la récente crise internationale n'a fait qu'accroître — les ouvriers du Livre parisien sont décidés à se battre pour le maintien des avantages acquis et surtout pour conserver l'échelle mobile qu'ils ont obtenue il y a dix-huit ans, à la suite d'une grève de 42 jours.

Une convention régionale fixait depuis le 1^{er} février 1937 un régime de travail et de salaires plus avantageux que partout ailleurs. Cette convention arrive à expiration le 31 décembre, en même temps que la convention nationale. Comme la convention nationale, elle est dénoncée par l'organisation patronale, qui s'appelle l'Union parisienne des Syndicats de l'Imprimerie et qui a son siège 117 boulevard Saint-Germain, au Cercle de la Librairie.

Il est indubitable que l'Union parisienne agit, peut-être plus encore que la Fédération nationale, sur les ordres de la C.G.P.F. Elle est en rapports étroits avec la « section sociale » de la C.G.P.F. et s'est, notamment, engagée à ne pas signer avec les organisations ouvrières un seul article de convention qui n'ait été, au préalable, soumis à ladite « section sociale » et approuvé par elle.

Les ouvriers du Livre parisien mesurent toute l'importance de la bataille qui se prépare.

Ils sauront s'y montrer dignes de leurs aînés.

Avec leurs organisations syndicales des diverses catégories fraternellement unies dans le

Comité Intersyndical du Livre parisien, qui a son siège 94 boulevard Auguste-Blanqui, ils sauront, tandis que d'autres reculent, maintenir leurs gains de juin 1936, et, qui sait? peut-être les accroître.

Le boulevard Blanqui est résolu à avoir raison du boulevard Saint-Germain.

L. MINO.

"Messidor" et la paix

Il serait intéressant d'examiner de près l'attitude du « Peuple » et surtout de « Messidor » durant la dernière crise internationale. Nous ne le ferons point : ces deux organes officiels de la C.G.T. sont maintenant jugés et, avec eux, ceux qui les dirigent.

Cependant, il est un texte qui mérite être relevé pour les lecteurs de la « Révolution prolétarienne » qui n'ont pas de temps ni d'argent à perdre pour lire « Messidor » : il révèle, d'une manière très nette, le fond de la pensée des rédacteurs de politique étrangère des organes confédéraux.

Ce texte, on le trouve dans le « Messidor » N° 30 du 7 octobre 1938, pages 12 et 13, accompagnant une satire photographique, aussi grossière que malhonnête, de l'accord de Munich, pourtant approuvé le 1^{er} octobre par la C.A. de la C.G.T. (1)

...A un « Anglais » qui lui déclare « C'est à n'y rien comprendre. » « Messidor » (directeur : Léon Jouhaux, secrétaire général de la C.G.T.) répond : Chamberlain et Daladier ne voulaient pas d'un écrasement de l'Allemagne qui aurait été le signal de la révolution en Allemagne, en Italie et de la défaite de Franco... (Possible qu'ils aient fait ce calcul ! Mais alors je demande quel calcul ont fait ces « révolutionnaires » que sont les Kerillis d'ici et les Duff Cooper et autres Churchill d'outre-Manche?)... Puis ajoute : « le passage de l'armée rouge (sic) à travers la Roumanie et son avance, vraisemblablement (resic) victorieuse en Europe Centrale, eût signifié un profond bouleversement moral (??) générateur de violentes novations (à la mode stalinienne, à n'en pas douter) dans toutes les contrées. Résultat total : de nombreux pays d'Europe chez qui le régime capitaliste serait définitivement mort ».

En bref : on aurait dû risquer la vie de millions de pauvres types pour la substitution problématique (« vraisemblablement ? »), à un régime d'oppression, d'un autre régime d'oppression non moins odieux, pour remplacer la machine à Deibler par le coup de revolver dans la nuque.

Et ce sont nos cotisations qui servent à soutenir de pareilles thèses !

Pierre TURPIN.

(1) « ... la C.A., réunie le 21 septembre, a affirmé la nécessité de la continuité des négociations, la condamnation de tout recours à la force et fait appel à l'intervention du président Roosevelt. Elle constate que les accords de Munich découlent de cette persévérance dans les pourparlers et elle se félicite que ces accords aient évité le pire dans l'immédiat en suspendant la course à la guerre... ». Noter que cette résolution pourtant capitale n'a pas été publiée dans « Messidor ».

NOTES

D'ÉCONOMIE ET DE POLITIQUE

TROP TARD, MONSIEUR MANDEL !

Fin août, une dépêche de Saïgon, donnée par la radio et quelques journaux, annonçait que désormais les journaux indigènes d'Indochine ne seraient plus soumis au régime de l'autorisation préalable. C'est la liberté de la presse instituée pour les 20 millions d'Indochinois, fait d'importance !

Plus récemment, nous avons appris que, poursuivant sa politique de libéralisme à l'égard des Annamites, l'actuel ministre des Colonies avait décidé que ceux-ci pourraient désormais devenir officiers.

Tout cela est très bien. C'est la première fois que des mesures sont prises par la Troisième République pour instituer plus de liberté et d'égalité pour les indigènes; jusqu'ici, tout nouveau décret, toute nouvelle loi n'avait pour objet que de leur imposer des interdictions nouvelles.

La première remarque à faire concernant ce revirement, c'est que ces mesures de républicanisme élémentaire ont été prises par le « réactionnaire » Georges Mandel, alors que le « socialiste » et gros bonnet de la Ligue des Droits de l'Homme, Moutet, qui a tenu à deux reprises le portefeuille des Colonies « au beau temps du Front populaire », n'a rien fait de pareil. Du susdit libéralisme peu des hommes et encore moins des étiquettes politiques, ne tenant compte que de la nature des actes, nous ne pouvons qu'applaudir à ces décrets de Mandel.

Cependant, nos applaudissements ne sauraient nous empêcher de nous demander à quoi est dû ce subit accès de libéralisme.

La réponse est facile, dès qu'on remarque que le susdit libéralisme s'applique *exclusivement* à l'Indochine; pour les autres colonies, Madagascar, par exemple, on n'a rien annoncé de semblable.

Dès lors, on comprend !

C'est au Japon, c'est à l'activité japonaise en Chine, et plus particulièrement dans le sud de la Chine, que les Indochinois doivent la liberté de la presse, l'accès au grade d'officier et toutes autres mesures du même genre qui pourront être prises : il s'agit de défendre l'Indochine contre le Japon.

Comment, en effet, la France pourrait-elle seulement essayer de défendre son Indochine contre le Japon si elle ne pouvait compter sur l'appui, ou, tout au moins, la sympathie des 20 millions d'Indochinois ? Comment faire front à la moindre démonstration japonaise si, au premier signal, ces 20 millions d'Indochinois se dressent contre les 40.000 Français à peine qui habitent le pays ?

Et voilà pourquoi, Mandel, qui est tout de même un peu moins stupide qu'un quelconque Sarraut ou Noguès, desserre l'étau, l'effroyable étau dans lequel, depuis les débuts de la conquête, et surtout depuis 1930, la France a serré

l'Indochinois. Ah ! tant qu'on avait affaire seulement à de pauvres paysans, sans défense et sans armes, on pouvait s'en donner à cœur joie, non seulement les opprimer et les exploiter, mais les torturer et les massacrer. Nos « glorieux aviateurs » pouvaient aller bombarder les villages, nos non moins « glorieux » légionnaires s'amuser à tirer leurs prisonniers comme des lapins, et les « commissions criminelles » envoyer par dizaines de milliers les innocents à la mort et au bagne (voir sur tous ces points la collection de la R. P. de 1930 à 1933 et notre brochure « Un Fleuve de Sang »), on ne risquait rien !

Mais maintenant que le Japon est aux portes de l'Indochine, le danger apparaît, formidable ! Donc, les « bonnes manières » remplacent la manière forte; on passe la main dans le dos de l'indigène, au lieu de lui « assouplir l'échine » à coups de rotin.

Trop tard, Monsieur Mandel ! Trop tard, beaucoup trop tard ! Les Indochinois savent trop quelle terreur a fait régner sur eux, durant cinquante ans, la République française.

Vous aviez espéré, Monsieur Mandel, défendre la domination française en Indochine par la force de la France et de l'Angleterre combinée. Vous aviez compté qu'en faisant occuper les îles Paracels et en installant vos banquiers sur la route de Canton, vous décideriez le Japon à occuper l'île d'Hainan, ce qui, menaçant Hong-Kong, conduirait l'Angleterre à envoyer sa flotte attaquer le Japon et défendre ainsi votre Indochine.

Ce calcul s'est montré faux. Les Japonais, qui sont beaucoup plus malins que vous, ne sont pas tombés dans un piège aussi grossier. Le moment ne leur paraissant point favorable, ils se sont contentés de vous envoyer des notes diplomatiques, de sorte que... l'Angleterre n'eût pas à bouger.

C'est maintenant seulement qu'ils répondent à vos provocations, et ils y répondent — à quelle échelle ! — par l'occupation de Canton ! Cette fois, Hong-Kong est menacé, l'Indochine est menacée, aussi directement qu'ils peuvent l'être; cependant, l'Angleterre — pas plus que vous — ne bouge ! C'est qu'entre vos provocations et la riposte japonaise, il s'est passé quelque chose, oh ! un rien : Munich. Là, en quelques heures, la preuve de la faiblesse de l'impérialisme franco-britannique a été si vigoureusement administrée que le Japon a pu, aussitôt après, asséner sa riposte, sachant qu'il n'avait plus aucune crainte à avoir, ni du côté de l'Angleterre, ni du vôtre. Malgré toutes les menaces sur Hong-Kong, vous ne pouvez plus espérer dans l'aide britannique pour défendre l'Indochine.

Alors, vous vous tournez vers les Indochinois; c'est en eux désormais que vous vous mettez à espérer pour défendre contre le Japon votre

domination sur leur pays ! Croyez-moi, c'est peine perdue. Le coup du libéralisme que vous tentez maintenant, c'est très bien, et, encore une fois, nous l'approuvons entièrement, mais ça ne réussira pas plus que le coup de la provocation. A partir du moment où le Japon voudra l'Indochine, il l'aura... Le tout est de savoir quand il la voudra.

LA TOTALE FAILLITE DE LA POLITIQUE EXTERIEURE RUSSE

Il n'est qu'une déroute comparable à celle de l'impérialisme français, c'est celle de l'impérialisme stalinien.

Staline s'était allié à la Tchécoslovaquie, il en avait fait son bastion avancé en Europe, et — sans aucune réaction de sa part — non seulement le bastion a été démantelé, mais, dans ce qu'il en reste, les agents staliniens sont mis hors la loi : le parti communiste est interdit en Slovaquie et a dû « suspendre toute activité » en Bohême et en Moravie.

Après avoir été trahi, une première fois, par Chang Kaï Shek, puis l'avoir combattu à outrance durant dix ans, Staline s'allie une seconde fois à lui, le jour où celui-ci se décide à rompre avec le Japon, et — après quelques mois à peine de campagne — voici déjà presque la moitié de la Chine aux mains du Japon : Canton et Hankéou, après Pékin, Shanghai et Nankin.

En Espagne, Staline s'était finalement décidé — après avoir d'abord adhéré à la politique de non-intervention — à soutenir la République espagnole, et, après y avoir tout fait pour gagner les bonnes grâces de la bourgeoisie en dirigeant toute son activité vers l'écrasement de la Révolution, il se voit supplanté dans les bonnes grâces du gouvernement espagnol par l'Angleterre, comme le prouve, entre autres, le retrait des volontaires étrangers (c'est-à-dire russes et communistes) des armées républicaines, et le fait que la tête des « trotskystes » du P.O.U.M. lui a été finalement refusée.

C'est donc la défaite sur toute la ligne !

En prévoyant cette défaite, il y a déjà de longs mois, nous en avons indiqué la raison profonde : la méconnaissance de la réalité de la lutte de classes. A l'intérieur la Russie stalinienne vit (pour combien de temps?) sur un mensonge; elle a essayé de transposer son mensonge à l'extérieur; elle a prétendu réaliser ce paradoxe de s'appuyer sur le prolétariat pour s'unir à la bourgeoisie. Elle a cru qu'elle pouvait conserver son influence sur le prolétariat en le soutenant, au moins verbalement, dans ses revendications, et, en même temps, s'assurer, en politique extérieure l'appui d'une bourgeoisie à laquelle s'adressaient ces revendications ! C'était une sorte de vaste chantage que tentaient ainsi Staline-Dimitrov; on essayait d'assurer à l'impérialisme russe l'appui des bourgeoisies des pays anti-allemands, en leur promettant une sagesse *conditionnée* de leur classe ouvrière, mais il était bien évident que ce chantage n'aurait pu réussir que

si la lutte de classes n'avait pas été une réalité, que s'il était possible de défendre le prolétariat autrement qu'au détriment de la bourgeoisie. Comme cela est impossible, l'échec était inévitable, toutes les habiletés, tous les mensonges, tous les bourrages de crânes ne peuvent rien contre la logique des choses.

La Révolution russe avait dû ses extraordinaires succès diplomatiques, malgré qu'elle fût presque sans armée et sans industrie, à ce que, au contraire, toute sa politique extérieure avait été fondée sur la lutte de classes. Clairement, franchement, sans réticences, elle s'était partout prononcée contre le capitalisme et l'impérialisme; partout le capitalisme et l'impérialisme durent, en conséquence, baisser pavillon devant elle. La contre-révolution stalinienne qui, elle, se fait le restaurateur du capitalisme en Espagne, et le défenseur de l'impérialisme français en Europe, n'aboutit qu'à être lâchée par eux.

A cette cause capitale de la débâcle russe, s'en ajoute une autre, secondaire.

Tout comme le czarisme, le stalinisme est incapable de choisir entre l'Asie et l'Europe, de se décider pour une politique orientale ou pour une politique occidentale.

On sait que tout le temps des derniers czars, les dirigeants de la politique extérieure russe furent partagés en deux camps : ceux qui voyaient l'avenir de la Russie sur le Pacifique, et ceux qui le voyaient en Méditerranée, ceux qui rêvaient d'un empire russo-chinois, et ceux qui voulaient une Russie maîtresse de Constantinople et protectrice des Slaves d'Europe. Ballotté entre ces deux politiques, le czarisme tenta de les mener toutes deux; il s'ensuivit qu'il n'en conduisit aucune à fond. Il s'engagea en Mandchourie, ce qui permit à l'Autriche une offensive sur les Slaves d'Europe; remis de l'aventure mandchourienne, il revint dans les Balkans pour prendre sa revanche de l'Autriche, et ce fut la catastrophe.

Staline essaie, lui aussi, de mener ces deux politiques, et même de les mener simultanément ! A la fois il pousse Chang Kaï Shek à la rupture avec le Japon, et la Tchécoslovaquie à la résistance contre l'Allemagne; le résultat est qu'il ne peut soutenir convenablement ni Chang ni la Tchécoslovaquie. Une fois que, comptant sur son appui, l'un et l'autre se sont engagés à fond, il les laisse tomber. Litvinov leur adresse d'excellentes paroles, c'est tout; c'est un peu insuffisant pour permettre de vaincre. Tous deux sont donc vaincus, et, avec eux, Staline, qui les a envoyés à leur perte.

Le moment approche où, avec ou sans Staline, mais plus probablement sans lui, la Russie se trouvera dans l'obligation absolue de choisir : ou avec le prolétariat, totalement et complètement, ou avec la bourgeoisie, non moins totalement et complètement; en outre, ou bien céder au Japon, ou bien céder à l'Allemagne, abandonner l'Extrême-Orient, ou le Sud-Est européen.

R. LOUZON.

L'accusation d'espionnage s'est effondrée !

La presse entière a observé sur la procès du P.O.U.M. un silence de consigne et de gêne. *L'Humanité*, qui a toute honte bue, étant d'ailleurs payée pour ça, a seule produit chaque jour son petit compte rendu vénimeux à souhait et truffé des faux les plus grossiers qu'on puisse imaginer. L'épaisseur en importe peu pour un public formé de convaincus et de cyniques.

Il y a longtemps que les nausées et le sentiment de l'inutilité nous empêchent de relever ces choses. Pour en donner toutefois une faible idée, précisons comment *l'Avant-Garde*, « grand journal de la jeunesse » — pauvre jeunesse ! — exposait dans son numéro du 20 octobre l'affaire montée contre les seuls révolutionnaires espagnols demeurés dignes, à la vérité, du nom de communistes. En deuxième page, un abominable cliché tout à fait dans la manière du stalinisme des fusillades, représentant un pauvre bougre les yeux bandés, ficelé au poteau. Titre : *Espions!* Nous retrouvons là, AU MOMENT PRÉCIS OU L'ACCUSATION LES ABANDONNE A BARCELONE, tandis que les dirigeants du P.O.U.M. en font bonne et sommaire justice devant le tribunal, toutes les insanités connues sur les « postes clandestins, plans chiffrés, messages à l'encre sympathique » ; mais il y a mieux. Le plus odieux des entrefilets est consacré à l'arrestation et à « l'évasion » de Nin. Citons :

« Ce Nin est un singulier personnage. Arrêté en Allemagne en 1921 avec un groupe de révolutionnaires, il fut le seul à être libéré après un mois d'arrestation, alors que les autres détenus étaient condamnés à plusieurs mois de prison... »

Et effet, notre camarade Andrés Nin envoyé en mission par feu l'Internationale des Syndicats rouges fut arrêté en Allemagne — seul arrêté, d'ailleurs — en 1923 sur demande du dictateur Primo di Rivera qui entendait le rendre responsable de la mort du ministre Edoardo Dato, tué par le terroriste Casanellas (devenu depuis un stalinien de marque). La presse communiste, orchestrée par la *Correspondance Internationale*, fit campagne pour la libération d'Andrés Nin que l'ambassade de P.U.R.S.S. réclama comme naturalisé soviétique. Libéré, Nin partit pour Moscou où il devait être pendant des années un des dirigeants de l'I.S.R. Ses insulteurs d'aujourd'hui, qui sont aussi ses assassins d'hier, paraissent tout ignorer de leur propre passé.

Il nous est revenu d'Espagne, qu'au début du procès tout au moins, la thèse officielle de l'accusation considérait en effet Nin comme mystérieusement évadé. C'était aller très loin dans l'infamie ; mais comment la justice bourgeoise d'Espagne pourrait-elle se dépêtrer autrement de l'intrigue stalinienne ? Il faut bien que toute la boue en retombe sur elle. Nous ne nous lasserons pas de rappeler qu'une enquête assez poussée, suivie de près, avec les ministres de la République espagnole, par plusieurs commissions internationales a été faite sur la disparition d'Andrés Nin, arrêté à Barcelone sur un ordre venu de Valence (et donné par des fonctionnaires staliniens de la Sûreté à l'insu du ministre de l'Intérieur Irujo). On suit sa trace à travers plusieurs prisons privées du parti communiste notamment celle de la

Atocha et du Pardo de Madrid ; il est finalement conduit dans une villa voisine de l'aérodrome soviétique d'Alcala de Henares et c'est là qu'il disparaît. Katia Landau écrit :

On connaît les noms de trois policiers (Ramallo, Valentin et Rosell) qui ont arrêté Nin. D'après les camarades de la G.N.T. l'homme qui l'aurait fait disparaître serait un commandant russe de l'état-major de la Brigade Internationale : Orloff.

Orloff est évidemment un faux nom.

Un fonctionnaire socialiste du contre-espionnage de Madrid, Vasquez, qui a jeté quelques lumières sur ce crime, a été révoqué. La juge d'instruction qui avait fait arrêter les policiers staliniens coupables a été révoqué et a dû se cacher. Le chef de la Sûreté Ortega, très vraisemblablement complice de l'enlèvement de Nin, a été destitué, mais remplacé par un autre stalinien. Que les responsables ne s'imaginent pas que cette affaire puisse finir ainsi. Elle sera reprise et menée à fond. La grande figure de Nin est de plus en plus comparable, pour le prolétariat espagnol, à celle d'un Ferrer ou d'un Liebknecht.

Les dirigeants de la République espagnole étranglée, massacrée et déshonorée pour avoir étranglé, massacré et déshonoré les meilleurs des révolutionnaires espagnols, le savent bien. La défaite sur tous les fronts, la crise économique et la crise morale à l'intérieur, telles ont été les conséquences de l'étranglement d'une magnifique révolution ouvrière, seule capable de liquider réellement le fascisme. Le gouvernement Negrin, qui porte depuis le premier jour les plus lourdes responsabilités, cherche en ce moment à se libérer de la tutelle étrangère la plus funeste : celle du stalinisme. Il a licencié les Brigades internationales. Il a ouvert le procès du P.O.U.M. afin de donner un épilogue légal à une scandaleuse affaire, cause, pour lui, d'un discrédit international croissant. Car enfin, on sait partout, et tous les amis de la République espagnole en rougissent, qu'en tout ceci, le gouvernement Negrin n'a été, parfois contre sa propre volonté, que l'instrument du stalinisme et que tout ceci se réduit à l'assassinat du tribun ouvrier de Catalogne, à la mise hors la loi — par un régime qui prétend défendre les libertés démocratiques — d'un ardent parti ouvrier, à une débauche sans nom d'illégalités, de mensonges, de faux et de crimes, en un mot à la pire démoralisation de l'arrière.

S'il n'a pas été possible de publier ni en Espagne, ni à l'étranger les comptes rendus du procès, c'est qu'ils seraient trop compromettants pour le gouvernement. Le procès ne s'est pas déroulé à huis clos, mais un public extrêmement restreint et sélectionné y a seul été admis. Les accusés ont pu s'y exprimer librement ou assez librement et ils se sont montrés, les Gorkin, Rey, Escuder, Andrade, Bonet, tels que nous les connaissons : courageux, sûrs d'eux-mêmes, pénétrés d'un optimisme révolutionnaire qui voit bien au delà des faux et des assassinats. *Les accusations d'espionnage et de trahison se sont effondrées d'elles-mêmes, sans que le ministère public tentât sérieusement de les soutenir.* La principale accusation retenue concerne la responsabilité imputée au P.O.U.M. du

soulèvement ouvrier de Barcelone en mai 1937. Les camarades du P.O.U.M. firent leur devoir en ces journées-là, c'est leur honneur et ils ne s'en sont jamais cachés. Mais se procès-là c'est en vérité celui de la classe ouvrière de Catalogne et tout d'abord des masses de la C.N.T.... Largo Caballero, Federica Montseny et l'ancien ministre catholique Irujo ont apporté leur témoignage aux révolutionnaires inculpés. Le fiscal n'a requis la peine de mort contre personne. Ce seul fait nous paraît hautement significatif, car il consacre l'abandon officiel de toutes les accusations infamantes. La seule peine en effet que méritent en temps de guerre civile les agents de l'ennemi, c'est la peine capitale.

Ainsi la justice espagnole reconnaît que les Gorkin, les Andrade, les Rovira, les Bonet, les Escuder — et l'assassiné Andrés Nin — mis hors la loi, leur parti dissous et traqué, couvert de boue dans toute l'univers par les professionnels de la calomnie, n'étaient en réalité poursuivis que parce qu'ils sont des révolutionnaires. Si réactionnaire qu'elle soit, la voilà réduite à souffleter les salauds qui ont, des années durant, déversé leur encre et leur salive également empoisonnées sur le P.O.U.M.

Sans doute le gouvernement Negrin, tout en liquidant la scandaleuse affaire que les maîtres chanteurs et les exécuteurs des basses œuvres de Staline lui ont mise sur les bras, n'entendait-il pas rendre la liberté à des hommes intrépides dont aucune menace, aucune torture n'ont pu briser la volonté socialiste. Sans doute n'entendait-il pas rendre le bénéfice de la liberté à un parti ouvrier qui a résisté jusqu'ici victorieusement à la pire persécution et dont la popularité se trouverait tout à coup grandement accrue. Nous nous

attendions pour ces raisons à un verdict politique qui, tout en constituant un désaveu des fourberies stalinienne, ne délivrait pas la République espagnole de cette dangereuse souillure : la proscription des militants ouvriers les plus fidèles à leur classe. La physionomie de la République espagnole d'aujourd'hui est trop réactionnaire, cette république a trop mauvaise conscience, elle demeure trop menacée à l'intérieur par les conséquences de ses propres fautes pour qu'il puisse en être autrement.

Pour avoir « tenté de renverser l'ordre établi » c'est-à-dire le désordre capitaliste et stalinien, nos camarades Gorkin, Andrade, Gironella, Pedro Bonet ont été condamnés à quinze ans de prison. Arquer a onze ans de prison, Escuder, Rebull et Rovira ont été acquittés. On nous écrit d'Espagne qu'il est question de l'envoi des condamnés aux camps de concentration où les fascistes sont bien traités, mais où l'assassinat guette chaque jour les militants ouvriers. (Nous avons là-dessus un fort dossier tout dégouttant de sang.) Voilà ce qu'il nous reste à empêcher. Le P.O.U.M., illégalement dissous depuis plus d'un an, est enfin légalement dissous par la sentence. Comment les dirigeants de Barcelone ont-ils encore le front de parler de démocratie? Qu'en pense la C.N.T. qui participe encore au pouvoir? Qu'en pensent les socialistes d'Espagne?

Et que devient l'enquête sur l'affaire Andrés Nin? Et les Aranillas, les Mena, tous les fusillés, tous les assassinés du P.O.U.M., étaient-ils, ceux-là, des « traîtres » et des « espions »? Et les calomnieux, les ravisseurs, les assassins vont-ils demeurer impunis? Il serait bien temps que la triste justice de Barcelone nous le dise.

UN SOCIALISTE.

La leçon des événements de Septembre

I. — D'abord un coup de balai

Je disais comme conclusion à mon intervention au congrès de Dijon, de la Ligue des Droits de l'Homme de juillet 1936 :

« ... Comme l'a dit mon camarade Lavenir, ici présent, s'adressant au congrès de la Fédération du Rhône, à Emile Kahn, nous avertissons solennellement les dirigeants qui ont tout abandonné en 1914 et qui sont encore à la tête d'organisations comme la C.G.T., le Parti socialiste, le Parti communiste et la Ligue des Droits de l'Homme, que nous sommes nombreux et bien décidés à leur vouer cette fois une haine terrible, à être sans pitié, si réellement ils n'ont pas compris que la place qu'ils occupent, les oblige à condamner, dans les circonstances tragiques que nous allons vivre, les mensonges au nom desquels les dirigeants européens se préparent à tuer la civilisation. »

J'estime que le moment est venu de mettre à exécution des engagements que nous dictait notre claire conscience de la situation, et que notre espoir d'être enfin compris rendait encore conditionnels.

S'il existe des camarades qui aux partis S.F.I.O. ou communiste, à la Ligue, à la C.G.T. puissent conserver quelque considération pour les dirigeants de ces organisations et n'ont pas, à la leur de ces événements de septembre, pris l'irrévocable décision de les houter hors de nos rangs ou de s'en séparer à jamais, nous avons le droit de leur dire bien en face : *Vous n'avez jamais été ni socialistes, ni ligueurs véritables, ni syndicalistes, ni pacifistes, vous n'êtes que de tristes et misérables épaves ou bâtons flottants, que vents et courants dirigent au gré de leurs caprices.*

Notre devoir immédiat est de dresser la liste, la longue liste de tous ces faux camarades, dont la plupart, par ces durs temps de crise, nous viennent des bas étages de la bourgeoisie n'ayant pu trouver dans leur monde le râtelier salutaire.

Les événements de septembre ont été une épreuve. La catastrophe n'ayant pas éclaté, nous aurons tout loisir pour séparer le bon grain d'avec l'ivraie. Où que nous soyons, quel que soit le moment, notre simple devoir est de tout faire pour écarter de nos débats, de nos décisions, de la direction de nos groupements ces éléments qui nous ont trahis, qui n'ont pas fait leur devoir, ou qui n'ont pas su prendre une attitude nette, et leur infliger une quarantaine impitoyable et définitive.

Maintenant, bien entendu, si cette action de nettoyage est nécessaire, elle n'est pas suffisante. Il appartient à ceux qui ont eu vraiment conscience du rôle que doit jouer le syndicalisme en toutes circonstances, de s'atteler au redressement indispensable. Nul besoin pour cela de faire appel à je ne sais quoi de nouveau, à des panacées, ou des plans surgis de cerveaux en délire; mais tout simplement revenir au syndicalisme tout court, à ses méthodes d'action directe, aux saines traditions syndicalistes d'avant-guerre, aux principes qui ont résisté à l'épreuve et qui n'ont pas menti : *l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes; il n'est pas de sauveur suprême, ni Dieu, ni César, ni Tribun; les travailleurs n'ont pas de patrie; dans chaque conflit européen, dans chaque guerre entre nations ou colonies, la classe ouvrière est sacrifiée au profit*

de la classe patronale parasitaire et bourgeoise.

Il faudra se méfier désormais comme de la peste de tout militant ou prétendu militant dont l'action tendra à lier le sort des travailleurs, le sort du syndicalisme, à la vie des nations, des groupes de nations ou à des idéologies nées du choc ou des rivalités des impérialismes destructeurs de vies, de liberté, de bien-être et de progrès humain.

Il faudra brandir haut et ferme ce mot d'ordre que le syndicat de l'Enseignement du Rhône a été le premier à lancer dans les masses : **TOUT LE POUVOIR AU SYNDICAT.**

II. Rester nous-mêmes

Ce qui ne veut pas dire que le syndicat est tout, suffit à tout, mais qui dit bien, et avec force, que le syndicat est majeur, qu'il est apte et prêt à gérer l'économie, qu'il n'a pas d'ordre à recevoir des milieux venant d'une bourgeoisie défaillante, corrompue, incapable.

Mais pour que le syndicat puisse creuser son propre sillon et mettre en valeur ce qu'il contient en lui de nouveau, il est nécessaire qu'il reste lui-même, qu'il reste fidèle à ses origines. Le mouvement syndical doit se mouvoir en dehors de la légalité bourgeoise. Il doit créer lui-même sa forme de vie, ses organismes, appliquer la formule biologique qui n'a jamais été mise en défaut : *la fonction crée l'organe*. Pour cela l'action doit de plus en plus être indépendante de tout apport étranger, et partir essentiellement de la base.

Le rôle des U.D., des Fédérations, de la C.G.T. et en général de tout organisme supérieur, est un rôle de coordination qui consacre l'autonomie des syndicats et respecte leur liberté de mouvement. Tout cela est contenu dans la charte constitutive de la C.G.T. Qu'on y reste, ou qu'on y revienne si l'on s'en est écarté. La peste stalinienne, politicienne et petite bourgeoise est en train de tuer le syndicalisme. Il faut sans tarder y porter le fer rouge.

La critique philosophique bourgeoise qui a poussé très loin l'analyse de la formation des grands courants sociaux et des causes de la chute des civilisations, nous permet d'affirmer que la position du syndicalisme tel que l'ont conçu ses fondateurs et que l'ont expliqué ses philosophes de l'école proudhonienne et sorélienne par exemple est extrêmement forte et peut seule donner quelque chose de nouveau. Il faut à tout prix nous y tenir.

III. Agir dans le sens de l'évolution

Les vagues de fond qui bouleversent les plans, les calculs les plus savants sont presque toujours imprévisibles. Seul, le jeu des forces mises en créées par l'instinct, l'intuition, explique ce fait. L'intelligence est impuissante à assurer la pérennité de l'espèce humaine, c'est-à-dire à faire surgir une forme de vie nouvelle, un ordre nouveau permettant d'assurer à l'humanité son maintien, son extension sur la planète. L'intelligence est dans son rôle quand elle utilise les forces qui se présentent à elles, en porte le rendement à son maximum.

N'en a-t-on pas aujourd'hui une éclatante démonstration? Alors que pour tout esprit tant soit peu lucide, un monde est en vue qui sera un paradis comparé aux époques où le *struggle for life* était la règle nécessaire, alors que jamais peut-être l'espèce humaine n'a eu à son service tant d'intelligences dans tous les domaines, on assiste à une débauche de conférences, de discussions, de livres, de journaux, de brochures, de plans, de remèdes et d'activités diverses dont l'impuissance est le caractère fondamental. Même dans nos milieux restés syndicalistes, on se bat à coup d'arguments purement intellectuels. Il en résulte une confusion, un état mental qui déroute les bonnes volontés et nuit à la formation d'une unité d'action indispensable. Impuissance de l'intelligence à enfanter une civilisation nouvelle.

L'instinct, les poussées vitales de l'espèce qui est appelée à se perpétuer dans un milieu favo-

nable sont seules créatrices de forces, d'énergie neuves que l'intelligence doit saisir, mettre en valeur avec la condition expresse d'en comprendre le sens et de s'y adapter.

On me dira, toutes ces considérations n'apportent rien de pratique et n'avancent guère les choses. Réaction d'intellectuel, répondrai-je. Et qu'apportent donc de pratique, d'utile toutes les propositions de l'intelligence? L'humanité en ce moment meurt du verbiage des congrès, des parlements, des conseils dirigeants de toute espèce. Devant l'immense et tragique menace qui pèse en ce moment sur le monde, les médecins habituels sont impuissants. Une réaction imprévisible ou inattendue de l'espèce est seule capable d'ouvrir la voie à un équilibre nouveau. Attendons ces manifestations salutaires; surtout, sachons les reconnaître, en comprendre le sens, et suivons-les en appliquant la formule de je ne sais plus quel philosophe : *on commande à la nature en lui obéissant.*

Je le répète, le syndicalisme tel que l'ont conçu ses fondateurs est admirablement organisé pour utiliser ces vagues de fond, ces efforts d'accouchement d'un monde nouveau. L'occupation des usines par les grévistes de juin 1936 était un mouvement de ce genre dû à l'intuition des masses. Une C.G.T. comprenant son rôle spécifique, obéissant à ce courant puissant, pouvait prendre en mains la direction de l'économie, c'est-à-dire ouvrir les voies à la révolution constructive.

Ce refus général de faire la guerre, de recourir à la guerre qui a déferlé sur l'Europe est encore un mouvement imprévu, inattendu, du même genre. Le rôle du syndicalisme est de s'en saisir, de lui donner un cerveau, une âme et de l'utiliser pour obliger les dirigeants à en subir les conséquences et les acculer à la faillite et à l'abdication.

Pur artifice que de chercher, en se torturant les méninges, à créer des mouvements, des courants sans consistance, sans bases réelles. Le tout c'est de regarder ce qui est, de faire l'inventaire de nos moyens d'action et de s'y tenir. Le monde capitaliste s'écroule, un monde nouveau est en gestation. Les organismes de la vie de demain existent, ils fonctionnent tant bien que mal, prêts à remplir le rôle qui leur est dévolu par l'évolution.

Pour nous, syndicalistes, ces organismes sont nos syndicats, nos U.D., nos Fédérations, nos C.G.T. et toutes leurs créations annexes. Ils peuvent faire marcher l'économie, toute l'économie, c'est-à-dire assurer le fonctionnement des moyens de production et la distribution des produits. Le grand malheur qui peut être irrémédiable c'est le fait que ceux qui commandent ces organismes sont consciemment ou inconsciemment des étrangers à cette création. Ils n'ont rien compris au syndicalisme en plaçant les manifestations sous le signe de l'activité sociale, politique, économique des sociétés bourgeoises. Au lieu de mettre leur intelligence, leur imagination au service de cette arme formidable qu'est le syndicat, ils ont mis tout en œuvre pour en faire un rouage d'une économie moribonde, dénaturant ainsi son caractère spécifique, lui enlevant tout dynamisme.

C'est avec ces raisons que je conclus qu'il faut entre syndicalistes faire taire nos divergences et comme le dit si bien Barrué, ne plus couper des cheveux en quatre ou se compter sur des textes. L'heure est venue de bloquer nos forces, de coordonner notre action, d'une part pour chasser les mauvais bergers qui n'ont plus rien de commun avec nous, d'autre part pour redresser le mouvement syndical et le remettre sur la voie qu'il n'aurait jamais dû quitter. Si pour des raisons étrangères aux sentiments qui nous guident, des éléments douteux s'introduisent ou restent dans ce mouvement pour en fausser la direction, ou le ramener dans les ornières actuelles, j'ai la conviction qu'ils seront brûlés très vite. La tragique situation actuelle ne permet plus le double jeu des arrivistes et des faux camarades.

J. FONTAINE, du Rhône.

Les "notables" ont voté

(Réflexions d'un éducateur)

Je suis toujours allé aux urnes avec beaucoup de scepticisme. Cependant je reconnais une valeur non douteuse aux élections : elles traduisent l'état d'esprit des citoyens et l'évolution de leur pensée. A cet égard elles méritent d'être observées de près, impartialement.

L'instituteur rural qui veut être socialiste devrait plus que quiconque s'y intéresser. Etudiant froidement sa commune, son canton, son arrondissement, il pourrait nous donner de très utiles renseignements propres à orienter notre action.

Prenons par exemple les élections sénatoriales récentes. Elles marquent, en gros, un fort glissement à droite dont se sont réjouis les conservateurs. Nos pâles radicaux ont perdu des sièges et des voix au bénéfice des réactionnaires avérés du parti Marin, les grands victorieux de l'épreuve. Mais cette image est incomplète. Si la partie modérée du corps électoral s'est portée plus à droite, l'autre partie s'est orientée plus à gauche. Les socialistes ont gagné un siège et des voix un peu partout. Les vrais vaincus sont les radicaux.

Ce fait peut étonner. Les radicaux avaient au pouvoir un de leurs hommes, M. Daladier; et ce personnage avait été très acclamé. Le crétin moyen, du type Herriot, pouvait raisonnablement espérer que les radicaux bénéficieraient de la popularité de leur chef. Or il n'en a rien été. D'où cela vient-il ? De ce que le scrutin sénatorial est un scrutin de vieux ruraux et surtout un scrutin de « notables » aux idées nettement arrêtées.

Le paysan a le respect du gros bonnet. Il tient à être représenté par des gens « bien ». Or le « notable » rural devient un conservateur de plus en plus hargneux, surtout dans les pays qui se dépeuplent à vive allure : Ain, Ardèche, Aveyron, Calvados, Cantal, Eure, Doubs, Drôme. Il lui semble que tout s'en va parce qu'il ne trouve plus, comme jadis, une main-d'œuvre abondante et à bon marché. Il lance l'anathème à la classe ouvrière; il la rend responsable de tout; il la voudrait voir dans la plus sombre misère et il se plaindrait néanmoins de ne pouvoir écouler ses produits à des prix avantageux.

Le notable rural est un pessimiste dont l'esprit est entièrement tourné vers le passé, vers le bon vieux temps que célèbrent un Charles Silvestre ou un Joseph de Pesquidoux, dont les écrits, au lyrisme de commande, font penser à des devoirs de collégien.

Disons au surplus qu'une partie de la paysannerie va s'isolant de plus en plus et retourne à ses anciennes superstitions.

Il y a une quinzaine d'années, je voyais régulièrement un prêtre moderniste de grand savoir que ses supérieurs avaient exilé dans une petite paroisse du Charolais. Il me disait :

« Le libre-penseur de la commune, c'est moi. Pour mes pauvres yeux qui s'en vont, les horizons ne sont jamais assez vastes car le Dieu que je sers est à la mesure de nos multiples univers où les distances s'apprécient en millions d'années-lumière. Pour mes paroissiens, il y a toujours des sorciers. On les consulte pour le cheval qui boite et la vache qui perd son lait. Le Dieu de mes paysans est conforme aux images des livres de piété pour enfants. C'est un magicien à grande barbe, qui peut tout. Il plane sur nos collines et s'intéresse à nos misérables petites affaires humaines. »

Seul dans son modeste presbytère, le respectable abbé Z..., n'avait pas peur du vaste monde qui l'entourait. Sa pensée sereine était heureuse au sein de l'immensité. Mais il n'en allait certainement pas de même pour ses paroissiens : ils restaient soumis à tous leurs effrois ancestraux.

Il y a, en effet, dans l'homme l'*homo economicus*, modelé par ses besoins matériels, mais aussi le reste de l'homme, une pauvre créature au lourd

passé d'ignorance avec, autour de ce passé, « l'ambiance extra-rationnelle de tabous, de règles relatives à l'orientation, d'appels au surnaturel pour favoriser l'activité humaine. » (J. Sion). Il n'y a pas si loin qu'on le croit entre le primitif et le paysan de plus en plus isolé. « Nos maisons rurales, en plusieurs provinces, s'auroient encore aujourd'hui de mythes que nous révèle le folklore... Des influences magiques peuvent être recherchées dans le faitage des toits, dans les plantes qui fréquemment le couronnent. » Ajoutons que l'imitation, l'influence, les courants de civilisation se font évidemment beaucoup mieux sentir dans les gros bourgs méridionaux « où les habitants voisinent sans cesse » que dans les villages à habitat très dispersé où l'individu est en quelque sorte arrêté à lui-même.

A l'heure actuelle, c'est l'homme tout entier qui est mécontent dans le paysan de certaines régions. Il sait peu et mal, faute d'une large démocratisation de la connaissance résolument appliquée à la pratique. Il ne comprend rien à l'interminable crise économique et il se jette à la réaction comme son notable, lequel à son tour imite le gros bourgeois.

On peut et on doit dire, je crois, que le fossé se creuse de plus en plus entre une notable partie de la paysannerie et les portions les plus évoluées de la classe ouvrière. Jamais les ruraux, dans l'ensemble, n'ont été plus loin de la capacité politique réelle si admirablement définie par Proudhon.

A cet égard, je pense que l'instituteur n'a pas été au village l'homme qu'il aurait dû être et qu'ont été, il y a trente-cinq ans, les premiers instituteurs syndicalistes du type de mon regretté ami Tortillet. La guerre ayant brisé le lien des générations, leur enseignement a été perdu. L'instituteur est socialiste en paroles, non en fait. Il arrive au village en porteur d'Idées, comme si l'Idée n'avait qu'à paraître pour conquérir et se passait, sans se déformer, d'une intelligence à l'autre comme de la main à la main une pièce de monnaie. Il ne cherche pas à bien connaître les ruraux et il les aborde mal. Oubliant qu'on ne se tourne vers le progrès que si l'on a, en permanence, une certaine tournure d'esprit, il ne fait pas à l'enseignement scientifique, pratique et expérimental, la place d'honneur qu'il devrait occuper dans nos écoles campagnardes.

Tout au long de ses admirables « Mathématiques pour tous », Lancelot Hogben établit avec force que la philosophie peut être considérée comme une lutte entre deux modes d'action envers le monde : « L'un est celui de l'homme pratique qui avec son savoir veut changer le monde. L'autre est la culture d'une caste qui contemple le monde à loisir. » Or non seulement la première culture exclut l'autre, mais elle est la seule qui fasse réellement progresser le savoir. Dès qu'elles perdent le contact avec la réalité, dès qu'elles cessent de se proposer des fins utiles, les sciences se pervertissent. Les carrés magiques des Grecs oisifs sont aussi ridicules que nos mots croisés.

Ce qu'un jeune paysan a peut-être le plus de peine à comprendre c'est sa propre vie, routinière, inconsciente, sans tenants, prolongements et aboutissants. Par suite l'instituteur ne doit pas être pour lui un nouveau curé lui apportant des vérités extérieures et lointaines, mais un guide libéral lui apprenant à voir clair en lui-même, à s'interpréter lui-même.

A cet effet, après l'acquisition de l'intelligence des signes, ainsi que disait Proudhon, l'instituteur doit s'attacher à développer le savoir scientifique de l'élève en partant des faits locaux, en faisant s'interpénétrer la théorie et la pratique, le nombre, l'agriculture, l'histoire naturelle, la physique, la chimie. Pour reprendre une expression d'Harold Laski il convient que l'instituteur possède le génie du lieu où il enseigne.

A.-V. JACQUET.

CENTRE SYNDICAL D'ACTION CONTRE LA GUERRE

La conférence nationale du Centre syndical d'action contre la guerre

Le Centre syndical d'action contre la guerre avait réuni, dimanche 6 novembre, à Paris, une deuxième conférence nationale qui groupait, notamment, 25 délégués régionaux représentant 19 régions (sur les 20 déjà constituées), et 29 délégués parisiens représentant 23 groupes locaux.

Il fut donné de très intéressants renseignements sur l'activité du Centre tant à Paris qu'en province, et une grande partie des débats fut consacrée à l'examen approfondi des voies et moyens par lesquels le syndicalisme pourrait être ramené à l'attitude antiguerrière qui n'aurait jamais dû cesser d'être la sienne.

En conclusion des débats furent adoptées deux résolutions dont voici le texte :

Adresse du C.S.A.C.G. aux travailleurs du monde

Les militants syndicalistes convoqués par le C.S.A.C.G. et réunis à Paris le 6 novembre 1938, représentant une fraction sans cesse grandissante du syndicalisme français (C.G.T.), adressent, par-dessus les frontières, leur fraternel salut aux travailleurs de tous les pays.

Ils tiennent à leur faire connaître que, pendant les jours sombres de septembre, les membres du C.S.A.C.G. ont, conformément aux résolutions prises, mené une action vigoureuse pour entraîner les travailleurs français à refuser leur consentement à toute guerre.

Le seul combat que les hommes civilisés doivent engager, c'est celui qui vaincra la misère et permettra à l'humanité de jouir en paix des richesses naturelles et des découvertes dues au génie humain.

Dans tous les pays, les ouvriers et les paysans redoutent la guerre qui accentue leurs privations et détruit leurs libertés, avant de les précipiter dans le massacre et la ruine.

A cette union dans la mort, nous devons malgré les entraves, malgré les excitations d'où qu'elles viennent, opposer obstinément notre volonté d'union pour la vie.

C'est pour préparer cette union que le Centre syndical d'action contre la guerre demande à tous les travailleurs du monde de joindre leurs efforts aux siens et de l'aider à renouer rapidement les relations prolétariennes internationales.

Camarades d'Allemagne, d'U.R.S.S., d'Italie, d'Angleterre, d'Espagne, de Pologne, frères de tous les continents, les syndicalistes français du Centre syndical d'action contre la guerre vous crient :

Travailleurs de tous les pays, unissons-nous !

Résolution contre la guerre

Les militants du C.S.A.C.G., fidèle à l'internationalisme prolétarien, estiment qu'en toutes circonstances il faut faire la paix avant la guerre. Pareille affirmation implique que la paix ainsi recherchée est celle que l'on doit faire dans les périodes difficiles avec toutes les nations, quel que soit leur régime intérieur; car la plus mauvaise transaction est toujours préférable au déclenchement de la tuerie.

La guerre en effet ne résout rien et se déroule

toujours au préjudice des prolétariats de tous les pays, qui perdent non seulement leurs libertés et leur bien-être, mais aussi la vie.

En conséquence, les syndicalistes, pacifistes par principe comme par intérêt de classe, se déclarent résolument contre toutes les guerres.

Ils se dressent contre toutes les excitations chauvines alimentées toujours par le mensonge.

Ils dénoncent la politique actuelle de surarmement qui va aboutir forcément à la militarisation des entreprises et de la nation tout entière facilitant ainsi l'emprise du fascisme sur une classe ouvrière de plus en plus misérable, isolée du reste du pays.

En attendant la réalisation d'un régime plus conforme aux aspirations des travailleurs de tous les pays et qui assurerait la paix, ils s'engagent à orienter la puissance du mouvement syndical en faveur d'un plan constructif de paix sur l'égalité des peuples et qui, seul, peut leur conserver ou leur rendre bien-être et liberté.

Il est à souhaiter que cette deuxième conférence nationale du C.S.A.C.G. se traduise par un accroissement de l'effort des militants au sein des syndicats et qu'en dépit du mode antidémocratique de représentation, le Congrès de Nantes connaisse les échos de son travail.

Notons, pour terminer, que le compte rendu financier de Maupieux fut unanimement approuvé, et épinglons ce chiffre éloquent : la *Feuille bimensuelle* du C.S.A.C.G. a, maintenant, 1.800 abonnés.

ENTRE NOUS

Souscription : juillet-août.

Alhomme (Paris) 10; Baudin (S.-et-L.) 40; Betten (Seine) 5; Burguet (Paris) 10; Espéranto (Paris) 20; Favalelli (Corse) 5; Leblanc (Aisne) 20; Léger (Paris) 10; Lippe (Belgique) 32; Lespy (Seine) 5; Midou (Seine) 5; Mondet (Drôme) 5; P. F. (Canada) 15; Pagel (Seine) 10; Prugnot (Bas-Rhin) 10; Pujolle (Gironde) 10; Toesca (Paris) 20; Wipff (Paris) 10. — Total : 242 francs.

Abonnements de soutien : juillet-août.

Castaignède 10; Chaneaux 100; Louzon 2.000. — Total : 2.110 francs.

Abonnements nouveaux : juillet-août.

Paris — 6; Seine — 3; Seine-et-Oise — 1; Aisne — 1; Allier — 1; Ardennes — 1; Bouches-du-Rhône — 1; Gironde — 1; Loire — 1; Bas-Rhin — 1; Rhône — 1; Var — 1; Colonies — 1. Total : 20.

Souscription : septembre.

Lippe (Belgique), 39,30; Delsol (Paris), 10; Brémond (Bouches-du-Rhône), 10; Ploncard (Paris), 10; Deveaux (Paris), 5; Lagain (Côtes-du-Nord), 10; Rival (Loire), 8; Martin (Drôme), 10; Decroix (Seine-Inférieure), 10; Nénert (Haute-Vienne), 10; Mitelette (Aisne), 5; Meyssonier (Côtes-du-Nord), 20; Héberér (Lot-et-Garonne), 3; René (Paris), 5; Farsy (Pas-de-Calais), 20; M. D. (Loire), 30; Monod (Paris), 10; Déhay (Pas-de-Calais), 100; Keroulac (Finistère), 10; Gardien (Basses-Pyrénées), 5; Gauquelin (Paris), 10; Durand (Seine), 20; Narbaits (Basses-Pyrénées), 10; Joly (Paris), 20; Espéranto (Seine), 10; Vidalenc (Paris), 20; R. Chechter (Paris), 25; J. Laurent (Allier), 50; Jossot (Seine-et-Oise), 10; Pons (Paris), 5; A. Pelletier (Seine), 10; Felce (Alpes-Maritimes), 10. — Total : 530 francs 30.

Abonnements de soutien : septembre.

Barat, 100; Boyer, 100; Chaneaux, 100; Croze, 300; Devèze, 25; Lefèvre, 50; G. Maupieux, 50; P., 100; Pujolle, 20. — Total : 845 francs.

Abonnements nouveaux : septembre.

Paris, 3; Seine, 2; Alpes-Maritimes, 1; Mayenne, 1; Nord, 3; Pas-de-Calais, 1; Saône-et-Loire, 2; Belgique, 1. — Total : 14.

Les derniers événements nous
ont montré la nécessité de
bien comprendre les rivalités
impérialistes et
leurs raisons économiques

Pour cela il faut lire :

Précis de Géographie économique

par **HORRABIN**

traduit par J. Péra

45 cartes

prix: 9 fr. franco

Adresser la commande et son montant à notre C. G. P. :
« **REVOLUTION PROLETARIENNE** », 54, rue du Château-d'Eau.
Compte N° 734.99. Paris

**L'attitude inqualifiable des communistes durant
la dernière crise a commencé à dessiller pas mal d'yeux**

Il faut en profiter pour faire connaître

la vérité sur l'U. R. S. S.

Pour cela diffusez inlassablement la brochure d'

YVON

**Ce qu'est devenue
la Révolution russe**

Les 5 exemplaires : 10 francs

Les 10 exemplaires : 18 francs

L'exemplaire : 2 frs. 50



Autres ouvrages sur l'U. R. S. S.

Yvon (préface d'André Gide) : L'U. R. S. S.

telle qu'elle est

prix : 28 frs.

A. Ciliga : Au pays du grand mensonge

prix : 28 frs.

Andrev Smith : J'ai été ouvrier en U. R. S. S.

prix : 18 frs.

Adresser les commandes et leur montant à notre C. C. P. :
« REVOLUTION PROLETARIENNE », 54, rue du Château-d'Eau.
Compte N° 734.99. Paris